

Rapport

Étude de connaissance et de perception de la population québécoise à l'égard du Directeur des poursuites criminelles et pénales

Rapport d'analyse d'un sondage par Internet auprès des Québécois



Compétence Respect Intégrité

Table des matières

Contexte et objectifs	4
Méthodologie	6
Profil des répondants	9
Faits saillants	11
Analyse détaillée des résultats	14
1. Consommation de contenus de nature judiciaire	15
1.1 Actualité portant sur des sujets de nature judiciaire	16
1.2 Contenu de type documentaire	17
1.3 Contenu fictif	18
2. Connaissance du domaine de la justice criminelle au Québec	19
2.1 Étapes du cheminement d'un dossier criminel	20
2.2 Infraction susceptible d'entraîner une peine de prison	21
3. Notoriété du DPCP	22
3.1 Notoriété spontanée du sigle du DPCP	23
3.2 Notoriété de l'institution	25
3.3 Connaissance du mandat du DPCP	28

Suite à la page suivante

Table des matières

Analyse détaillée des résultats – suite

4.	Connaissance de l’institution	29
4.1	Fardeau de preuve	30
4.2	Dépôt des accusations par les procureurs	31
4.3	Rôle des procureurs du DPCP	33
5.	Confiance et perceptions à l’égard du DPCP	34
5.1	Niveau de confiance à l’égard du DPCP	35
5.2	Perceptions à l’égard du DPCP et de ses procureurs	39
6.	Les communications du DPCP	43
6.1	Intérêt à recevoir de l’information de la part du DPCP et sujets d’intérêts	44
6.2	Outils de communication à privilégier	45
	Annexe	46
Annexe 1	Questionnaire	47



CONTEXTE ET OBJECTIFS



CONTEXTE ET OBJECTIFS

Contexte de l'étude¹

Dans sa planification stratégique 2019-2024 à paraître, le Directeur des poursuites criminelles et pénales (ci-après DPCP) s'engage à se doter de nouveaux moyens de communication qui permettront :

- de hausser son niveau de notoriété auprès de la population québécoise;
- d'aider les Québécoises et les Québécois à mieux comprendre le rôle de l'institution et de ses procureurs;
- d'augmenter le niveau de confiance de la population à l'égard de la qualité des interventions du DPCP et de la compétence de son personnel.

Afin d'atteindre ces objectifs et de structurer ses actions de communication publique, l'institution s'est dotée d'une Stratégie globale de communication 2019-2021 le 27 mars 2019. Cette stratégie prévoit notamment que le DPCP engagera une firme externe afin d'évaluer les connaissances et perceptions des Québécois à son égard.

Dans ce contexte, le DPCP a mandaté Léger afin de réaliser une étude en deux volets : un quantitatif (sondage web) et un qualitatif (groupes de discussion). Le présent rapport traite des résultats obtenus dans le cadre du premier volet de l'étude (sondage web).

Objectifs de l'étude¹

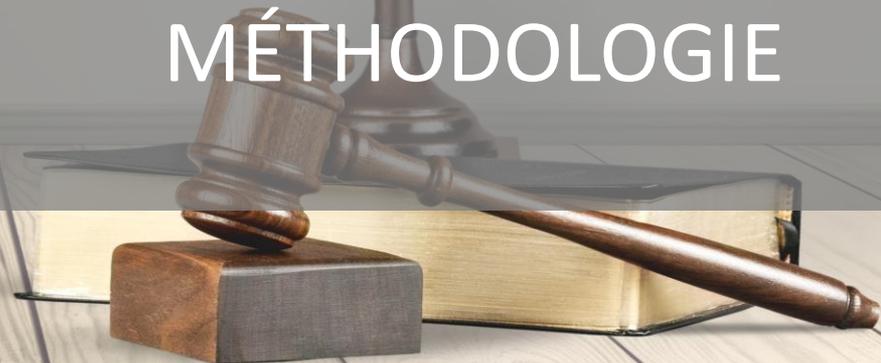
Les objectifs spécifiques de la présente étude étaient entre autres de :

- **mesurer** le taux de notoriété de l'institution et de son sigle DPCP auprès de la population québécoise;
- **évaluer** les connaissances et les perceptions des Québécois à l'égard du DPCP, ainsi que le niveau de confiance qu'ils ont envers l'institution;
- **identifier** les facteurs qui influencent ces connaissances et perceptions;
- **connaître** les moyens par lesquels les Québécois ont été informés sur le DPCP;
- faire l'**analyse différenciée** au regard des variables sociodémographiques.

¹ Tel qu'énoncé dans le *Document d'appel d'offres sur invitation AOI 6105-1920-304 — Étude sur la connaissance et la perception de la population québécoise à l'égard du Directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec.*



MÉTHODOLOGIE



Population à l'étude et méthode de la collecte des données

La présente étude a été réalisée par un sondage en ligne auprès des Québécois. Pour être admissibles à l'étude, les répondants devaient être âgés de 18 ans ou plus et pouvoir s'exprimer en français ou en anglais.

Instrument de mesure

Le questionnaire a été développé par les professionnels de Léger en collaboration avec ceux du DPCP. Il a été traduit en anglais par Léger, puis programmé sur sa plateforme de sondages en ligne *Decipher*. La programmation et la traduction ont été validées par les professionnels du DPCP.

Au total, le questionnaire était composé d'une vingtaine de variables, incluant les questions sociodémographiques. Sa durée moyenne de complétion en ligne a été de 8:25 minutes.

Échantillonnage

L'échantillon a été tiré aléatoirement à partir du panel d'internautes de Léger, soit un panel représentatif de la population.

Le tirage de l'échantillon auprès des répondants potentiels s'est fait en fonction des caractéristiques sociodémographiques et afin d'obtenir une répartition représentative de la population québécoise. Léger s'est assuré de réaliser un contrôle de la qualité de l'échantillon en continu, et ce, tout au long de la collecte.

Prétest et collecte des données

Un prétest a été mené le **30 janvier 2020** auprès de 29 répondants afin de valider le questionnaire et d'assurer son déroulement logique. Aucun ajustement n'a dû être apporté au questionnaire et la collecte s'est déroulée du 3 au 9 février 2020. Les résultats du prétest n'ont pas été intégrés à la base de données. Au total, 1000 répondants ont rempli le questionnaire.

Pondération des résultats

Afin de redresser les déséquilibres et de rendre l'échantillon représentatif de la population cible, les données brutes de l'étude ont été pondérées en fonction de la distribution réelle de la population selon la région de résidence, le sexe, l'âge, la présence d'enfant(s) dans le ménage et la langue maternelle. Les données utilisées pour appliquer la pondération proviennent du portrait le plus récent de Statistique Canada (2016).

Précision statistique

À titre comparatif, la marge d'erreur maximale associée à un échantillon probabiliste de 1000 répondants serait de +/- 3,1%, dans un intervalle de confiance de 95% (1 fois sur 20).

Limites de l'étude

Les sondages menés par Internet ne permettent pas le recours à une méthode d'échantillonnage probabiliste*. Néanmoins, Léger offre un panel de qualité et représentatif de la population, ainsi qu'un service de développement de panel, lequel compte actuellement plus de 400 000 membres actifs au Canada, dont plus de 200 000 membres au Québec.

Nos méthodes de recrutement diversifiées assurent un panel de qualité : recrutement de manière aléatoire par le centre d'appels de Léger, médias sociaux, recrutement hors ligne et partenariats et campagnes.

Notes pour la lecture du rapport

Dans les tableaux et les graphiques, le « n » représente le nombre réel de personnes interrogées.

Afin de faire ressortir les écarts entre les sous-groupes à l'étude, les proportions significativement supérieures sont présentées en **rouge** dans les tableaux et graphiques, alors que les proportions significativement inférieures sont présentées en **bleu**. Lorsque la différence est significative à un seuil de 0,99, le chiffre sera aussi en caractère gras. Lorsque le seuil de signification est à 0,95, le chiffre sera en couleur, mais pas en caractère gras (plus le seuil de signification est élevé, moins il y a de chances que la différence observée soit due au hasard).

Le cas échéant, les totaux différents de 100% sont dus à la non-réponse ou à l'arrondissement à l'entier. Aussi, dans certains cas, les répondants pouvaient fournir plus d'une réponse. Par conséquent, les totaux à ces questions excèdent 100%.

La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes. Elle n'est utilisée qu'à la seule fin d'alléger le texte et d'en faciliter la compréhension.

*Les échantillons probabilistes sont des échantillons pour lesquels chaque élément de la population à l'étude a la même probabilité d'être retenu. Dans le cas d'études réalisées via des panels web, seuls les panélistes ont la probabilité d'être retenus aux fins de l'étude.



PROFIL DES RÉPONDANTS



PROFIL DES RÉPONDANTS

Après pondération des résultats	TOTAL (n=1000)
Sexe	
Homme	49%
Femme	51%
Âge	
18-24 ans	10%
25-34 ans	15%
35-44 ans	16%
45-54 ans	17%
55-64 ans	18%
65 ans et plus	23%
Scolarité	
Primaire/Secondaire	34%
Collégial	39%
Universitaire	25%
Langue maternelle	
Francophone	77%
Non-francophone	23%
Présence d'enfant(s) dans le ménage	
Oui	24%
Non	75%

Après pondération des résultats	TOTAL (n=1000)
Région	
Région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal*	50%
Québec RMR	10%
Autres régions	40%
Revenu annuel brut du ménage	
19 999\$ et moins	8%
De 20 000\$ à 39 999\$	18%
De 40 000\$ à 59 999\$	18%
De 60 000\$ à 74 999\$	12%
De 75 000\$ à 99 999\$	14%
100 000\$ à 149 999\$	14%
150 000\$ et plus	4%
Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre	12%
Implication antérieure dans le processus judiciaire (Q17)**	
Victime	9%
Témoin	10%
Accusé/Défendeur	8%
Juré	2%
Accompagnateur/Soutien	7%
Expert	2%
Aucune	68%

Le complément à 100% représente la non-réponse.

*65% de répondants francophones et 35% de répondants non-francophones. **Le TOTAL supérieur à 100% est attribuable à la mention multiple.



FAITS SAILLANTS



Notoriété du DPCP et de son mandat

La **notoriété spontanée** du sigle du DPCP se chiffre à **23%** parmi la population québécoise. En ce qui concerne l'**institution**, **72%** des Québécois disent la connaître, ne serait-ce que de nom, mais seulement **16%** déclarent **bien connaître son rôle**.

La notoriété du DPCP parmi la population québécoise est surtout **attribuable aux médias d'information** : 61% de ceux qui connaissent l'institution ont rapporté en avoir entendu parler dans les médias.

👉 L'émission **District 31** diffusée à Radio-Canada constitue également une source de notoriété non négligeable pour le DPCP, en ce sens où plus du tiers des répondants qui connaissent le DPCP ont mentionné en avoir entendu parler par l'intermédiaire de l'émission (35%).

Connaissance de l'institution et niveau de confiance

Bien que les Québécois aient conscience de l'existence du DPCP en tant qu'organisation de l'État québécois, des gains restent à faire en ce qui concerne la connaissance de son mandat et de son rôle dans le système de justice. De fait :

Le **mandat du DPCP**, soit d'accuser ou non une personne soupçonnée d'un crime après analyse d'un dossier d'enquête, est connu de **60%** des Québécois.

Plus d'un Québécois sur deux **ne connaît pas le rôle des procureurs du DPCP** : 27% pensent qu'ils agissent à titre d'avocats des victimes d'actes criminels et 33% ont indiqué ne pas savoir quel était leur rôle.

En revanche, **81%** des Québécois savent que, devant les tribunaux, les procureurs du DPCP doivent démontrer la culpabilité de **l'accusé hors de tout doute raisonnable**.

À leurs yeux, les procureurs du DPCP doivent surtout considérer **l'enquête faite par les policiers (72%)** et les **articles pertinents du Code criminel (65%)** avant de décider s'ils déposent ou non des accusations. Seulement 40% des répondants ont identifié les décisions déjà rendues par les tribunaux à ce titre.

Une **majorité de Québécois ont confiance envers le DPCP (63%)**, mais la plus grande part d'entre eux ont indiqué avoir plutôt confiance envers l'institution (56%).

👉 Près du quart des répondants n'ont pas été en mesure de se prononcer, ce qui témoigne aussi d'un manque de connaissance de l'institution (23%).

👉 Les hommes sont plus nombreux à affirmer bien connaître le DPCP, mais ils sont aussi plus nombreux à déclarer avoir un niveau de confiance faible envers l'institution. Ces résultats peuvent s'expliquer par le fait **1)** qu'ils sont plus nombreux à en avoir entendu parler via les grands médias d'information que les femmes (67%, contre 55%), lesquelles ont été plus nombreuses à rapporter en avoir entendu parler par l'émission District 31 (44%, contre 27%), et **2)** qu'ils sont plus nombreux à avoir été impliqués dans le processus judiciaire (34%, contre 22% des femmes), notamment comme témoins (14%, contre 6%) et comme accusés (11%, contre 5%).

FAITS SAILLANTS

Connaissance du domaine de la justice criminelle

Si, à l'heure actuelle, la connaissance des Québécois à l'égard du DPCP n'est pas optimale, il en est de même en ce qui concerne leur connaissance du **domaine de la justice criminelle au Québec**. De fait :

- Moins d'un Québécois sur deux identifie correctement l'ordre des étapes de cheminement d'un dossier criminel (43%). Toutefois, de larges proportions d'entre eux savent que le processus débute par une plainte (91%) suivie d'une enquête (84%), et qu'il se termine par un verdict (84%). Ce sont **principalement les étapes qui relèvent du DPCP**, à savoir l'analyse du dossier (54%) et la mise en accusation (52%), **qui sont méconnues**. Ce constat **renforce l'idée d'une méconnaissance du DPCP**.
- **51%** ont indiqué que tant les infractions au Code criminel que pénales sont généralement susceptibles de mener à une **peine d'emprisonnement**.

Les communications du DPCP

Une majorité de Québécois sont toutefois **ouverts à recevoir de l'information** de la part du DPCP (**60%**). Ce dernier résultat met en évidence leur intérêt envers le sujet, ainsi qu'une opportunité à saisir par le DPCP, considérant que l'institution gagnerait à accroître sa notoriété auprès des Québécois, de même que la compréhension de son mandat et du rôle de ses procureurs.

D'ailleurs, c'est à propos du **fonctionnement du système de justice et du rôle du DPCP dans ce système** (45%) que les Québécois sont le plus intéressés à recevoir de l'information de la part du DPCP.

À cette fin, ils ont identifié les **médias d'information** à titre d'outils les plus porteurs (61%).

Contenu médiatique de nature judiciaire

L'intérêt des Québécois envers le domaine judiciaire transparaît également dans leurs **habitudes de consommation de contenus médiatiques** sur le sujet :

- **56%** suivent **l'actualité** sur des sujets de nature judiciaire quelques fois par semaine ou plus souvent;
- **45%** écoutent des **émissions de fiction** en lien avec la police ou le système de justice à cette même fréquence.

👉 Soulignons que les Québécois qui consomment ce type de contenu sur une base hebdomadaire se **distinguent des autres** par leur **connaissance souvent plus fine tant du DPCP que du système de justice québécois**, par les **perceptions plus près de la réalité** qu'ils entretiennent à l'égard du DPCP et de ses procureurs, ainsi que par le **degré de confiance plus élevé** qu'ils leur accordent.



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

1. Consommation de contenus de nature judiciaire

1. Consommation de contenus de nature judiciaire

1.1 Actualité portant sur des sujets de nature judiciaire

Plus d'un Québécois sur deux (56%) suit l'actualité portant sur des sujets de nature judiciaire quelques fois par semaine, ou plus souvent.

De fait, 27% d'entre eux le font tous les jours ou presque et 29%, quelques fois par semaine.

Tel qu'illustré dans le tableau ci-dessous, cette habitude varie surtout selon l'âge et la langue maternelle. Ajoutons qu'elle est également plus marquée chez les résidents de la RMR de Québec (quelques fois par semaine ou plus souvent : 67%) et les détenteurs d'un diplôme universitaire (quelques fois par semaine ou plus souvent : 63%).

Q15. À quelle fréquence suivez-vous personnellement l'actualité portant sur des sujets de nature judiciaire (procès, faits divers)? <i>Base : Tous les répondants</i>	TOTAL (n=1000)	Âge						Langue maternelle	
		18-24 ans (n=117)	25-34 ans (n=159)	35-44 ans (n=177)	45-54 ans (n=194)	55-64 ans (n=168)	65 ans + (n=185)	Français (n=731)	Autres langues (n=269)
Quelques fois par semaine ou plus souvent	56%	40%	48%	46%	59%	63%	67%	61%	39%
Tous les jours ou presque	27%	14%	21%	21%	30%	29%	35%	30%	15%
Quelques fois par semaine	29%	26%	26%	25%	29%	34%	32%	31%	23%
Quelques fois par mois	17%	24%	17%	21%	17%	17%	11%	16%	20%
Moins d'une fois par mois	15%	16%	18%	19%	15%	15%	12%	13%	22%
Jamais	9%	14%	12%	10%	7%	5%	7%	6%	16%
Je ne sais pas	3%	4%	5%	3%	3%	0%	2%	2%	3%
Je préfère ne pas répondre	1%	1%	0%	1%	1%	0%	2%	1%	0%

1. Consommation de contenus de nature judiciaire

1.2 Contenu de type documentaire

Lorsqu'ils sont questionnés sur leur consommation de contenu de type documentaire en lien avec la police ou le système de justice, 26% des Québécois sondés rapportent en consommer quelques fois par semaine, ou plus souvent.

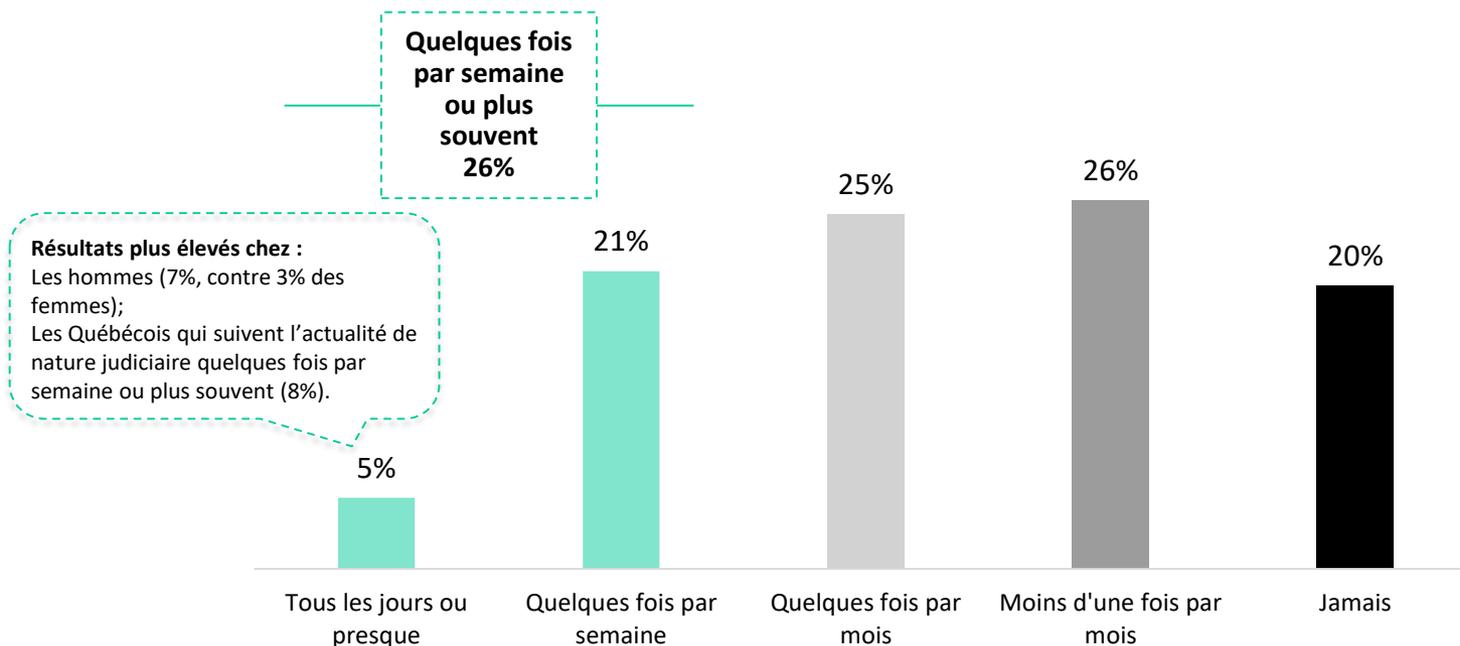
5% d'entre eux déclarent le faire sur une base quotidienne ou presque et 21%, quelques fois par semaine.

Les résultats varient peu selon les variables sociodémographiques. Les quelques différences observées sont listées ci-dessous.

Q16A. À quelle fréquence écoutez-vous des reportages, des émissions ou des balados de type documentaire en lien avec la police ou le système de justice?

Exemples : SQ, Synthèses, Ma version des faits, Serial, Making a Murderer, etc.

Base: Tous les répondants (n=1000)



1. Consommation de contenus de nature judiciaire

1.3 Contenu fictif

45% des Québécois écoutent des émissions ou des balados de fiction en lien avec la police et le système de justice quelques fois par semaine, ou plus souvent.

Tel qu'illustré dans le tableau ci-dessous, près du quart le font tous les jours ou presque (24%) et 21%, quelques fois par semaine.

Les principales différences observées au regard des variables sociodémographiques sont illustrées dans le tableau ci-dessous.

La consommation de contenu de type fictif en lien avec la police et le système de justice varie aussi selon la fréquence de consommation des autres types de contenus de nature judiciaire évalués dans le cadre de la présente étude. En effet, les Québécois qui, sur une base hebdomadaire, suivent l'actualité de nature judiciaire (quelques fois par semaine ou plus souvent : 57%) et ceux qui consomment des contenus de type documentaire de cette nature (quelques fois par semaine ou plus souvent : 74%) consomment davantage de contenus fictifs en lien avec la police et le système de justice.

Q16B. À quelle fréquence écoutez-vous des émissions ou des balados de fiction en lien avec la police ou le système de justice? Exemples : District 31, Les Honorables, La faille, CSI, etc. Base : Tous les répondants	TOTAL (n=1000)	Sexe		Âge						Langue maternelle	
		Homme (n=493)	Femme (n=507)	18-24 ans (n=117)	25-34 ans (n=159)	35-44 ans (n=177)	45-54 ans (n=194)	55-64 ans (n=168)	65 ans + (n=185)	Français (n=731)	Autres langues (n=269)
Quelques fois par semaine ou plus souvent	45%	41%	49%	31%	37%	36%	49%	56%	52%	52%	23%
Tous les jours ou presque	24%	21%	27%	13%	21%	20%	23%	34%	27%	30%	5%
Quelques fois par semaine	21%	20%	22%	18%	16%	16%	26%	22%	25%	22%	17%
Quelques fois par mois	19%	17%	20%	27%	19%	20%	18%	17%	16%	17%	24%
Moins d'une fois par mois	14%	20%	10%	20%	19%	20%	11%	9%	12%	13%	21%
Jamais	20%	20%	19%	17%	23%	22%	21%	18%	17%	17%	28%
Je ne sais pas	1%	2%	1%	3%	2%	1%	1%	0%	1%	1%	4%
Je préfère ne pas répondre	1%	0%	1%	2%	1%	0%	1%	0%	1%	1%	0%

ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

2. Connaissance du domaine de la justice criminelle au Québec

2. Connaissance du domaine de la justice criminelle au Québec

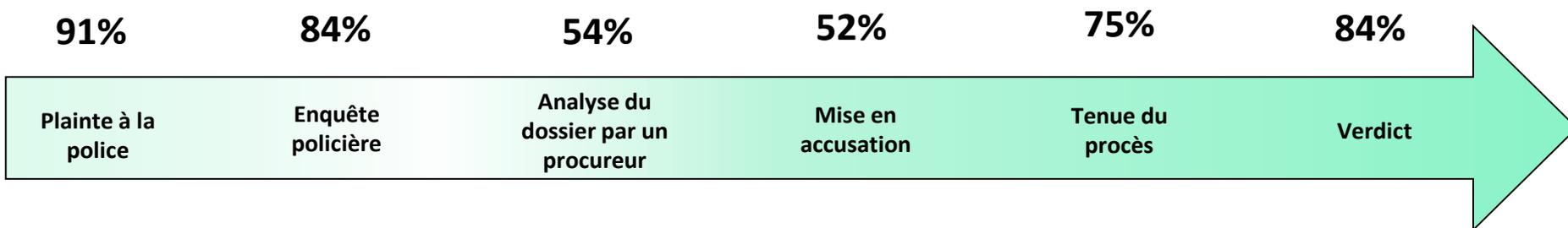
2.1 Étapes de cheminement d'un dossier criminel

43% des Québécois sondés ont été en mesure de classer correctement l'ensemble des différentes étapes de cheminement d'un dossier criminel. Toutefois, de larges proportions d'entre eux savent que le processus débute par une plainte (91%) suivie d'une enquête (84%), et qu'il se termine par un verdict (84%). Ce sont principalement les étapes qui relèvent du DPCP, à savoir l'analyse du dossier (54%) et la mise en accusation (52%), qui sont méconnues.

L'analyse des résultats au regard des variables sociodémographiques révèle que les résultats varient essentiellement selon le sexe, l'âge et la langue maternelle. Ces différences sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Ajoutons que les détenteurs d'un diplôme de niveau universitaire (49%), de même que les Québécois qui suivent l'actualité de nature judiciaire (56%) ou qui consomment des contenus de fiction en lien avec la police ou le système de justice (50%) au moins une fois par semaine ont été plus nombreux en proportion à effectuer le bon classement pour chacune des étapes de cheminement d'un dossier criminel.

Classement des étapes du cheminement d'un dossier criminel³



Q4. Classez, dans l'ordre qui vous paraît le plus logique, ces étapes du cheminement d'un dossier criminel. <i>Base : Tous les répondants</i>	TOTAL (n=1000)	Sexe		Âge						Langue maternelle	
		Homme (n=493)	Femme (n=507)	18-24 ans (n=117)	25-34 ans (n=159)	35-44 ans (n=177)	45-54 ans (n=194)	55-64 ans (n=168)	65 ans + (n=185)	Français (n=731)	Autres langues (n=269)
Ordre correct ⁴	43%	51%	36%	30%	39%	34%	46%	54%	49%	47%	33%
Ordre incorrect	53%	46%	60%	66%	57%	61%	50%	43%	48%	50%	61%
Je ne sais pas	4%	3%	4%	5%	4%	5%	3%	3%	2%	3%	5%

³Les données présentées représentent les proportions de répondants qui ont correctement identifié le positionnement de cette étape précise dans le cheminement, sans égard aux autres réponses qu'ils ont fournies dans le cadre de cette question.

⁴Les choix de réponse étaient présentés dans un ordre aléatoire d'un répondant à l'autre. Le classement correct de chacune des étapes est présenté dans le continuum ci-dessus.

2. Connaissance du domaine de la justice criminelle au Québec

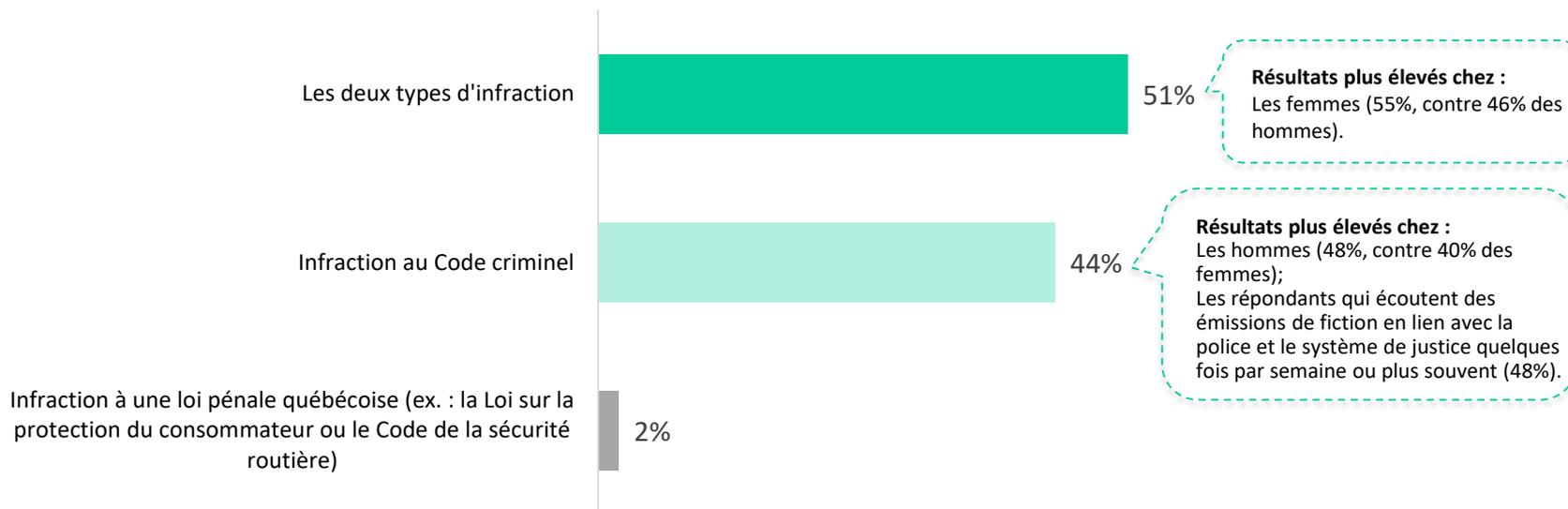
2.2 Infraction susceptible d'entraîner une peine de prison

En ce qui concerne le type d'infraction généralement susceptible d'entraîner une peine de prison, les connaissances des Québécois sont partagées : une majorité croit que tant les infractions de type criminel que pénal sont généralement susceptibles d'entraîner une peine de prison (51%), tandis que 44% ont identifié les infractions au Code criminel seulement.

Les résultats sont généralement similaires entre les sous-groupes. Les seules variations observées sont illustrées ci-dessous.

Q5. Selon vous, quel type d'infraction est généralement susceptible d'entraîner une peine de prison?

Base : Tous les répondants (n=1000)



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

3. Notoriété du DPCP

3. Notoriété du DPCP

3.1 Notoriété spontanée du sigle du DPCP

Lorsqu'on leur présente le sigle du DPCP, 23% des répondants identifient correctement l'institution, de façon spontanée (sans choix de réponse).

En arrimant certaines catégories de réponses, on constate que ce sont 40% des Québécois qui ont fourni une réponse qui se rapproche de la vérité. En revanche, 39% ont indiqué ne pas savoir quelle organisation de l'État québécois est désignée par l'organisation.

Les résultats à cette question varient principalement selon la région de résidence des répondants, la langue maternelle et leurs habitudes de consommation de contenus de nature judiciaire. Les principales différences observées sont présentées dans le tableau ci-dessous et à la page suivante.

Q1. Selon vous, que signifie l'abréviation « DPCP », qui désigne une organisation de l'État québécois? <i>Base: Tous les répondants – Question ouverte</i>	TOTAL (n=1000)	Région			Langue maternelle		Actualité judiciaire			
		Montréal RMR (n=504)	Québec RMR (n=93)	Autres régions (n=403)	Français (n=731)	Autres langues (n=269)	Tous les jours + qq fois/sem. (n=557)	Quelques fois/mois (n=169)	Moins d'une fois/mois (n=161)	Jamais (n=83)
Directeur des poursuites criminelles et pénales	23%	19%	31%	26%	28%	6%	29%	22%	15%	6%
Direction des poursuites criminelles et pénales	12%	12%	26%	9%	16%	1%	17%	7%	9%	1%
Directeur/Direction des poursuites criminelles/pénales ⁵	3%	2%	1%	4%	4%	0%	4%	1%	1%	0%
Département des poursuites criminelles et pénales	2%	2%	2%	2%	2%	0%	2%	0%	2%	1%
TOTAL des 4 premières catégories	40%	35%	60%	40%	50%	6%	52%	30%	26%	8%
Département de la police / département juridique de la police	5%	5%	3%	6%	6%	2%	6%	8%	1%	3%
Régime de retraite à cotisation déterminée	3%	4%	3%	1%	1%	11%	3%	3%	2%	7%
Plan de retraite / Régime de rentes du Québec	2%	3%	0%	0%	0%	7%	1%	2%	2%	3%
Département/direction / directeur provincial / direction publique (sans précision)	2%	2%	1%	2%	2%	1%	1%	4%	1%	2%
La Cour / la justice / procureurs de la couronne	1%	1%	1%	1%	1%	0%	2%	1%	1%	0%
Direction/département de protection civile/crime de la personne/de l'enfance/de la jeunesse	1%	0%	1%	2%	1%	0%	1%	3%	0%	1%
Autres	8%	9%	3%	7%	8%	7%	9%	6%	8%	1%
Je ne sais pas / Refus	39%	40%	29%	40%	31%	66%	26%	43%	58%	76%

Suite à la page suivante →

⁵Ce code répertorie les réponses qui précisaient le Directeur (ou direction) des poursuites criminelles seulement OU Directeur (ou direction) des poursuites pénales seulement. La catégorie Autres répertorie les mentions uniques et celles qui représentent moins de 1% des réponses fournies.

3. Notoriété du DPCP

3.1 Notoriété spontanée du sigle du DPCP

Q1. Selon vous, que signifie l'abréviation « DPCP », qui désigne une organisation de l'État québécois?	Contenu de type documentaire				Contenu de type fictif			
	Tous les jours + qq fois/sem. (n=246)	Quelques fois/mois (n=252)	Moins d'une fois/mois (n=270)	Jamais (n=203)	Tous les jours + qq fois/sem. (n=437)	Quelques fois/mois (n=193)	Moins d'une fois/mois (n=152)	Jamais (n=198)
<i>Base: Tous les répondants – Question ouverte</i>								
Directeur des poursuites criminelles et pénales	29%	25%	21%	18%	31%	20%	15%	15%
Direction des poursuites criminelles et pénales	12%	13%	14%	10%	16%	10%	10%	9%
Directeur/Direction des poursuites criminelles/pénales ⁵	5%	3%	1%	2%	4%	2%	3%	0%
Département des poursuites criminelles et pénales	2%	2%	1%	1%	2%	0%	2%	2%
TOTAL des 4 premières catégories	48%	43%	37%	32%	53%	33%	30%	26%
Département de la police / département juridique de la police	8%	5%	3%	5%	8%	3%	1%	3%
Régime de retraite à cotisation déterminée	3%	2%	4%	3%	1%	6%	4%	4%
Plan de retraite / Régime de rentes du Québec	1%	3%	2%	1%	1%	1%	4%	1%
Département/direction / directeur provincial / direction publique (sans précision)	2%	1%	2%	1%	2%	1%	2%	1%
La Cour / la justice / procureurs de la couronne	2%	2%	0%	0%	2%	0%	1%	0%
Direction/département de protection civile/crime de la personne/de l'enfance/de la jeunesse	1%	1%	0%	2%	1%	0%	1%	2%
Autres	8%	8%	7%	7%	7%	8%	10%	7%
Je ne sais pas / Refus	28%	35%	44%	48%	25%	47%	47%	55%

⁵Ce code répertorie les réponses qui précisaient le Directeur (ou direction) des poursuites criminelles seulement OU Directeur (ou direction) des poursuites pénales seulement. La catégorie Autres répertorie les mentions uniques et celles qui représentent moins de 1% des réponses fournies.

3. Notoriété du DPCP

3.2 Notoriété de l'institution

Près de trois Québécois sur quatre connaissent le DPCP, ne serait-ce que de nom (72%). Parmi eux, 16% déclarent bien connaître le rôle du DPCP.

Pour leur part, 37% des répondants indiquent connaître vaguement son rôle et 19%, connaître le DPCP de nom seulement, mais pas son rôle. En revanche, 28% rapportent ne pas connaître du tout cette organisation.

L'analyse par sous-groupe révèle que la notoriété du DPCP varie principalement en fonction du sexe, de l'âge, de la région de résidence et de la langue maternelle des répondants. Notons que les habitudes de consommation de contenus de nature judiciaire influencent également la notoriété de l'institution, de même que l'expérience antérieure avec le système de justice.

Le détail des différences observées entre les sous-groupes est présenté ci-dessous et à la page suivante.

Q2. Lorsqu'on parle du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), diriez-vous que vous...	TOTAL (n=1000)	Sexe		Âge						Région		
		Homme (n=493)	Femme (n=507)	18-24 ans (n=117)	25-34 ans (n=159)	35-44 ans (n=177)	45-54 ans (n=194)	55-64 ans* (n=168)	65 ans +* (n=185)	MTL RMR (n=504)	Québec RMR (n=93)	Autres régions (n=403)
... ne connaissez pas du tout cette organisation	28%	26%	30%	47%	27%	27%	33%	22%	21%	35%	17%	22%
... connaissez cette organisation de nom seulement , mais pas son rôle	19%	15%	22%	18%	22%	24%	15%	21%	13%	18%	26%	18%
... connaissez vaguement le rôle de cette organisation	37%	38%	37%	23%	34%	36%	35%	40%	46%	33%	39%	42%
... connaissez bien le rôle de cette organisation	16%	21%	11%	11%	15%	13%	15%	17%	20%	14%	19%	16%
TOTAL NOTORIÉTÉ	72%	74%	69%	52%	71%	73%	66%	78%	79%	65%	83%	77%

Suite à la page suivante →

Le complément à 100% représente la non-réponse.

Le TOTAL NOTORIÉTÉ correspond à l'arrimage des proportions de répondants qui connaissent de nom seulement, vaguement, ou bien le rôle du DPCP.

*Eu égard à l'âge, rappelons que les personnes âgées de 55 ans et plus consomment des contenus de nature judiciaire sur une base plus régulière que les autres groupes d'âge.

3. Notoriété du DPCP

3.2 Notoriété de l'institution

Q2. Lorsqu'on parle du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), diriez-vous que vous...	Langue maternelle		Actualité judiciaire				Contenu de type documentaire			
	Français (n=731)	Autres langues (n=269)	Tous les jours + qq fois/sem. (n=557)	Quelques fois/mois (n=169)	Moins d'une fois/mois (n=161)	Jamais (n=83)	Tous les jours + qq fois/sem. (n=246)	Quelques fois/mois (n=252)	Moins d'une fois/mois (n=270)	Jamais (n=203)
... ne connaissez pas du tout cette organisation	18%	60%	16%	35%	42%	65%	17%	23%	32%	39%
... connaissez cette organisation de nom seulement , mais pas son rôle	19%	18%	16%	23%	23%	16%	16%	16%	23%	20%
... connaissez vaguement le rôle de cette organisation	44%	16%	44%	36%	28%	17%	45%	41%	32%	33%
... connaissez bien le rôle de cette organisation	19%	5%	23%	6%	7%	0%	22%	20%	12%	9%
TOTAL NOTORIÉTÉ	81%	39%	84%	65%	57%	33%	83%	77%	67%	61%

Q2. Lorsqu'on parle du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), diriez-vous que vous...	Contenu de type fictif				Implication dans le processus judiciaire	
	Tous les jours + qq fois/sem. (n=437)	Quelques fois/mois (n=193)	Moins d'une fois/mois (n=152)	Jamais (n=198)	Oui (n=284)	Non (n=678)
... ne connaissez pas du tout cette organisation	14%	32%	39%	45%	23%	29%
... connaissez cette organisation de nom seulement , mais pas son rôle	20%	18%	20%	16%	15%	20%
... connaissez vaguement le rôle de cette organisation	43%	35%	30%	33%	37%	38%
... connaissez bien le rôle de cette organisation	23%	14%	10%	6%	25%	12%
TOTAL NOTORIÉTÉ	86%	67%	60%	55%	77%	70%

Le complément à 100% représente la non-réponse.

Le TOTAL NOTORIÉTÉ correspond à l'arrimage des proportions de répondants qui connaissent de nom seulement, vaguement, ou bien le rôle du DPCP.

3. Notoriété du DPCP

3.2 Notoriété de l'institution

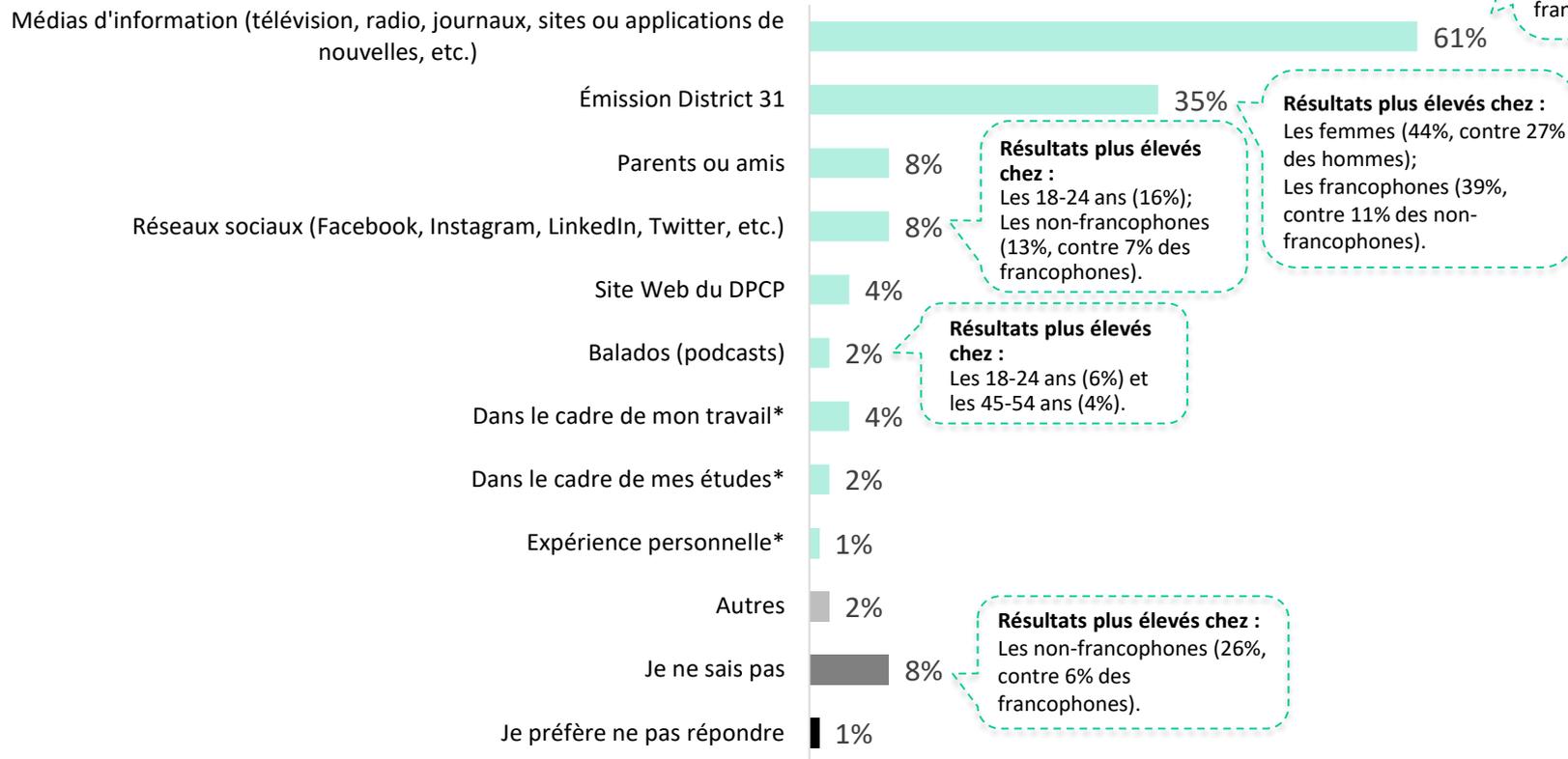
La notoriété du DPCP auprès de la population québécoise est surtout attribuable aux médias d'information (61%).

L'émission District 31 diffusée à Radio-Canada joue également un rôle non négligeable (35%).

Les principales différences au regard des variables sociodémographiques sont listées ci-dessous.

Q12. De quelle(s) façon(s) avez-vous entendu parler du DPCP?

Base : Les répondants qui connaissent le DPCP, ne serait-ce que de nom (n=697) – Plusieurs réponses possibles



*Réponses issues du Autres, précisez.

La catégorie Autres répertorie les mentions uniques et celles qui représentent moins de 1% des réponses fournies.

3. Notoriété du DPCP

3.3 Connaissance du mandat du DPCP

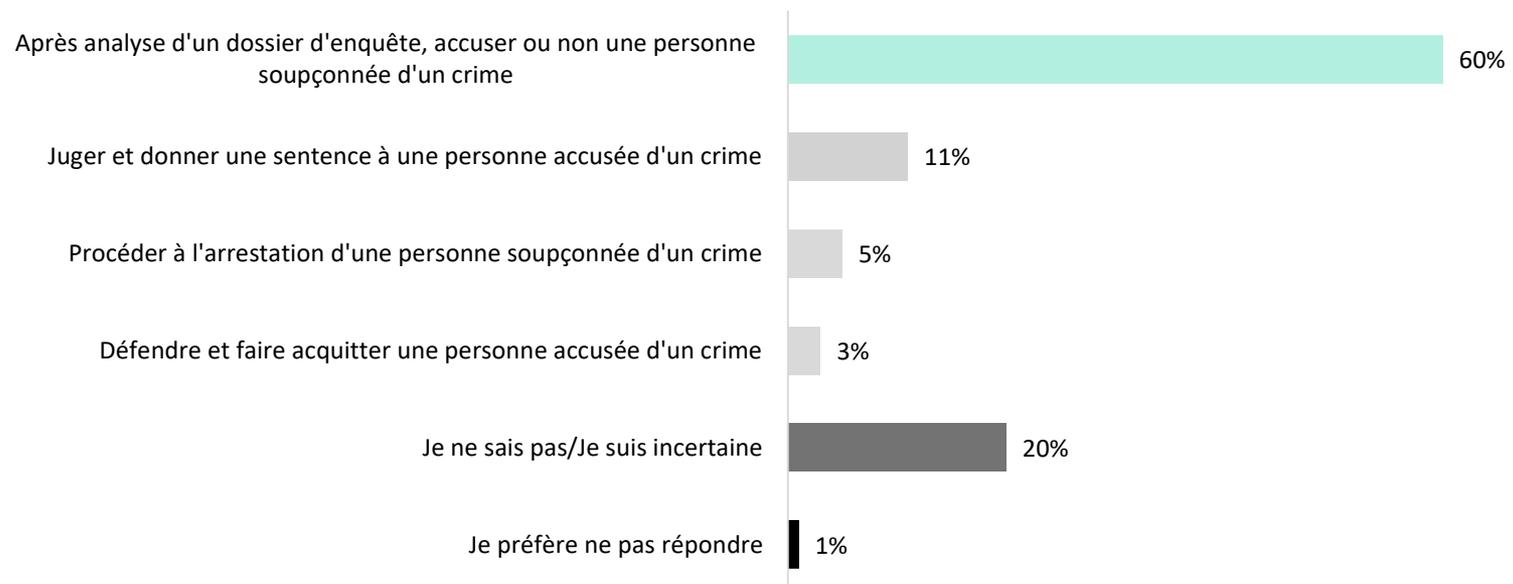
60% des Québécois reconnaissent le mandat du DPCP parmi les choix qui leur sont proposés.

Les répondants appartenant aux sous-groupes ci-dessous sont significativement plus nombreux à identifier correctement le mandat du DPCP parmi une liste de cinq choix :

- Les hommes (66%, contre 54% des femmes);
- Les francophones (65%, contre 44% des non-francophones);
- Les Québécois ayant un revenu familial annuel supérieur à 100 000 \$ (71%);
- Ceux qui suivent l'actualité judiciaire quelques fois par semaine ou plus souvent (70%);
- Ceux qui ont indiqué bien connaître le rôle du DPCP (78%, contre 40% chez ceux qui ont indiqué connaître vaguement le rôle de l'institution, la connaître de nom seulement, ou pas du tout);
- Ceux qui écoutent des contenus de fiction en lien avec la police et le système de justice quelques fois par semaine ou plus souvent (71%);
- Ceux qui ont déjà été impliqués dans le processus judiciaire (70%, contre 57% de ceux qui ne l'ont jamais été).

Q3. Selon vous, quel est le mandat du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)?

Base : Tous les répondants (n=1000)



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

4. Connaissance de l'institution

4. Connaissance de l'institution

4.1 Fardeau de preuve

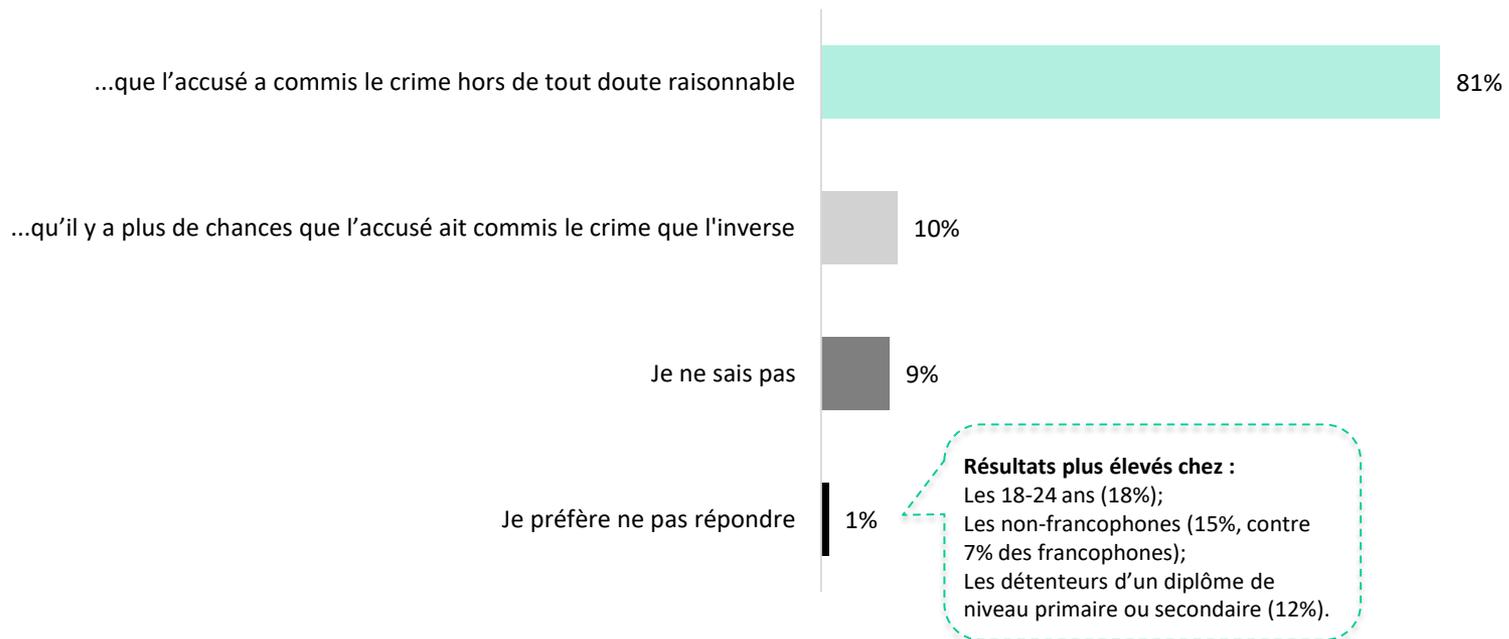
81% des Québécois savent que, devant les tribunaux, les procureurs du DPCP doivent démontrer la culpabilité de l'accusé hors de tout doute raisonnable.

Les francophones (84%, contre 71% des non-francophones) et les Québécois qui ont déjà été impliqués dans le système de justice (86%, contre 80% de ceux qui ne l'ont jamais été) sont plus nombreux en proportion à avoir correctement identifié le fardeau de preuve que les procureurs du DPCP doivent démontrer.

On remarque également quelques variations intéressantes en fonction des habitudes de consommation des contenus de nature judiciaire et de la connaissance du mandat du DPCP. De fait, les répondants qui suivent l'actualité judiciaire (86%), ceux qui consomment des contenus de fiction en lien avec la police et le système de justice (86%) au moins quelques fois par semaine, de même que ceux qui ont correctement identifié le mandat du DPCP (88%) sont proportionnellement plus nombreux à avoir fourni la bonne réponse.

Q6. Devant les tribunaux, les procureurs du DPCP doivent prouver...

Base : Tous les répondants (n=1000)



4. Connaissance de l'institution

4.2 Dépôt des accusations par les procureurs

L'enquête faite par les policiers (72%) et les articles pertinents du Code criminel (65%) sont les deux éléments les plus fréquemment identifiés par les répondants lorsqu'ils sont questionnés sur ce que doivent considérer les procureurs du DPCP avant de décider s'ils déposent ou non des accusations.

Les principales différences au regard des variables sociodémographiques sont présentées dans le tableau ci-dessous et de la page suivante.

Q7. Selon vous, quel(s) élément(s) les procureurs doivent-ils prendre en considération avant de décider s'ils déposent des accusations? <i>Base: Tous les répondants</i>	TOTAL (n=1000)	Sexe		Âge						Scolarité		
		Homme (n=493)	Femme (n=507)	18-24 ans (n=117)	25-34 ans (n=159)	35-44 ans (n=177)	45-54 ans (n=194)	55-64 ans (n=168)	65 ans + (n=185)	Prim./ Sec. (n=272)	Coll. (n=320)	Univ. (n=398)
Au moins 5 des 7 éléments ci-dessous	44%	43%	44%	52%	48%	41%	35%	44%	45%	35%	49%	48%
L'enquête faite par les corps policiers	72%	73%	71%	58%	74%	74%	65%	74%	77%	61%	77%	79%
Les articles pertinents du Code criminel	65%	63%	66%	61%	69%	65%	58%	65%	68%	52%	71%	73%
Les directives et instructions de la directrice du DPCP	47%	45%	48%	40%	49%	50%	40%	48%	49%	37%	51%	53%
Le respect des droits de la personne accusée du crime	46%	48%	45%	54%	54%	46%	36%	42%	49%	39%	49%	54%
Les décisions déjà rendues par les tribunaux	40%	44%	37%	37%	44%	38%	38%	41%	42%	31%	39%	53%
Les arguments que l'accusé pourrait invoquer pour sa défense	37%	39%	36%	49%	45%	38%	30%	39%	32%	32%	40%	41%
Les intérêts de la victime de l'acte criminel	23%	24%	21%	32%	20%	22%	19%	25%	23%	20%	26%	23%
Au moins 4 des 5 éléments ci-dessous	9%	7%	11%	10%	8%	10%	8%	8%	9%	11%	10%	5%
Leurs valeurs et leurs émotions	3%	4%	2%	9%	4%	2%	2%	2%	1%	3%	3%	3%
La couverture médiatique (reportages à la télé ou à la radio, articles dans les journaux ou sur Internet, etc.)	2%	2%	1%	4%	1%	2%	2%	2%	1%	1%	1%	3%
L'opinion de la population	2%	2%	1%	3%	1%	2%	2%	1%	2%	2%	1%	2%
L'opinion des politiciens	1%	2%	0%	3%	1%	1%	2%	0%	0%	1%	1%	1%
Toutes ces réponses	9%	7%	11%	10%	8%	10%	8%	8%	9%	11%	10%	5%
Aucune de ces réponses	0%	1%	0%	0%	1%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Je ne sais	8%	7%	8%	11%	8%	7%	10%	8%	5%	11%	4%	7%
Je préfère ne pas répondre	1%	1%	0%	4%	0%	0%	0%	0%	1%	0%	0%	0%

4. Connaissance de l'institution

4.2 Dépôt des accusations par les procureurs

Afin de creuser les résultats obtenus, des regroupements ont été faits pour les éléments **réellement considérés par les procureurs** lors de l'analyse d'un dossier, de même que pour ceux qui **ne sont pas pris en compte dans le processus**.

Plus précisément, le DPCP souhaitait valider si les répondants qui ont identifié au moins* 5 des 7 bonnes réponses et ceux qui ont donné au moins* 4 des 5 mauvaises réponses, se distinguaient sur le plan sociodémographique. Comme illustré dans le tableau ci-dessous et à la page précédente, les femmes (11%) ont été un peu plus nombreuses que les hommes (7%) à fournir au moins 4 des 5 mauvaises réponses, quoiqu'elles demeurent largement minoritaires. En revanche, les répondants qui ont correctement identifié le mandat du DPCP (49%) et ceux qui suivent l'actualité judiciaire quelques fois par semaine ou plus souvent (47%) sont plus nombreux en proportion à avoir identifié un minimum de cinq bonnes réponses dans le cadre de cette question et semblent donc mieux comprendre le travail des procureurs.

Q7. Selon vous, quel(s) élément(s) les procureurs doivent-ils prendre en considération avant de décider s'ils déposent des accusations?	Identification du mandat du DPCP		Actualité judiciaire			
	Correcte (n=601)	Incorrecte (n=189)	Tous les jours + qq fois/sem. (n=557)	Quelques fois/mois (n=169)	Moins d'une fois/mois (n=161)	Jamais (n=83)
<i>Base: Tous les répondants</i>						
Au moins 5 des 7 éléments ci-dessous	49%	37%	47%	47%	38%	27%
L'enquête faite par les corps policiers	83%	58%	81%	68%	64%	43%
Les articles pertinents du Code criminel	74%	52%	72%	62%	60%	40%
Les directives et instructions de la directrice du DPCP	55%	35%	53%	48%	36%	24%
Le respect des droits de la personne accusée du crime	54%	38%	52%	42%	39%	32%
Les décisions déjà rendues par les tribunaux	47%	32%	44%	45%	36%	21%
Les arguments que l'accusé pourrait invoquer pour sa défense	41%	39%	39%	35%	38%	33%
Les intérêts de la victime de l'acte criminel	25%	27%	25%	19%	25%	14%
Au moins 4 des 5 éléments ci-dessous	8%	11%	7%	11%	10%	10%
Leurs valeurs et leurs émotions	2%	7%	3%	2%	5%	2%
La couverture médiatique (reportages à la télé ou à la radio, articles dans les journaux ou sur Internet, etc.)	1%	5%	2%	1%	2%	4%
L'opinion de la population	2%	2%	2%	1%	2%	1%
L'opinion des politiciens	0%	4%	1%	1%	2%	3%
Toutes ces réponses	8%	11%	7%	11%	10%	10%
Aucune de ces réponses	0%	1%	0%	0%	1%	0%
Je ne sais	2%	6%	3%	8%	6%	32%
Je préfère ne pas répondre	0%	0%	0%	1%	0%	2%

*Au moins 5 sur 7 ou au moins 4 sur 5, sans égard aux autres réponses fournies et à leur nombre.

Lorsqu'on compare les résultats de la catégorie générale créée pour les mauvaises réponses à ceux du choix « Toutes ces réponses », on constate que les répondants qui ont donné plusieurs mauvaises réponses l'ont surtout fait, car ils ont sélectionné le choix « Toutes ces réponses », lequel incluait toutes les mauvaises.

4. Connaissance de l'institution

4.3 Rôle des procureurs du DPCP

60% des Québécois ne connaissent pas le rôle des procureurs du DPCP.

De fait, 27% d'entre eux croient qu'ils agissent à titre d'avocats des victimes d'actes criminels et 33% ont indiqué ne pas savoir quel était leur rôle.

Les sous-groupes de répondants suivants sont proportionnellement plus nombreux à avoir répondu que l'énoncé était faux:

- Les hommes (47%, contre 33% des femmes);
- Les francophones (46%, contre 18% des non-francophones);
- Les détenteurs d'un diplôme universitaire (45%);
- Les Québécois ayant un revenu familial annuel supérieur à 100 000 \$ (51%);
- Ceux qui ont déjà été impliqués dans le système de justice (48%, contre 37% chez ceux qui ne l'ont jamais été);
- Ceux qui ont correctement identifié le mandat du DPCP (49%, contre 34% chez ceux qui ne l'ont pas identifié correctement);
- Ceux qui suivent l'actualité de nature judiciaire (48%) ou qui consomment des contenus fictifs en lien avec la police et le système de justice (47%) quelques fois par semaine ou plus souvent.

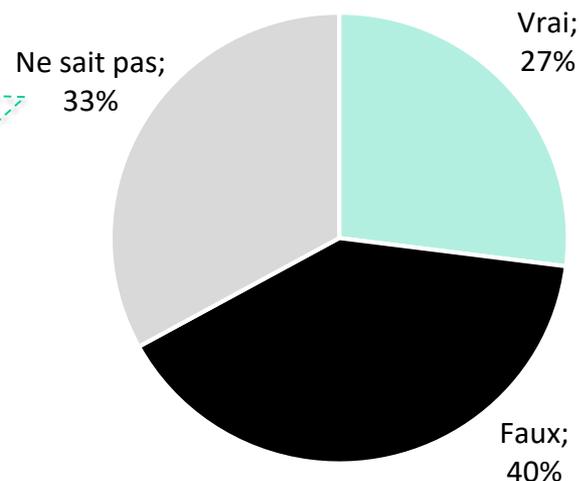
Q8. Veuillez indiquer si cet énoncé est vrai ou faux. Si vous ignorez la réponse, indiquez « Je ne sais pas ».

Les procureurs du DPCP sont les avocats des victimes d'actes criminels.

Base : Tous les répondants (n=1000)

Résultats plus élevés chez :

Les femmes (41%, versus 25% des hommes);
 Les 18-24 ans (48%);
 Les non-francophones (49%, contre 28% chez les francophones);
 Les détenteurs d'un diplôme de niveau primaire ou secondaire (37%).



ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

5. Confiance et perceptions à l'égard du DPCP

5. Confiance et perceptions à l'égard du DPCP

5.1 Niveau de confiance à l'égard du DPCP

Une majorité de Québécois ont confiance envers le DPCP (63%).

7% d'entre eux ont indiqué avoir totalement confiance en l'institution et 56%, plutôt confiance.

Les variations observées entre les sous-groupes sont présentées dans les tableaux ci-dessous et à la page suivante.

Q9. En tant que citoyen, à quel point faites-vous confiance au DPCP? <i>Base: Tous les répondants</i>	TOTAL (n=1000)	Sexe		Âge						Implication dans le processus judiciaire*	
		Homme (n=493)	Femme (n=507)	18-24 ans (n=117)	25-34 ans (n=159)	35-44 ans (n=177)	45-54 ans (n=194)	55-64 ans (n=168)	65 ans + (n=185)	Oui (n=284)	Non (n=678)
TOTAL CONFIANCE	63%	65%	62%	51%	54%	61%	61%	73%	71%	64%	65%
Totalement confiance	7%	9%	6%	8%	8%	6%	8%	6%	9%	7%	8%
Plutôt confiance	56%	56%	56%	43%	46%	55%	53%	67%	62%	56%	57%
TOTAL PEU OU PAS CONFIANCE	13%	17%	8%	9%	15%	14%	15%	10%	12%	22%	9%
Peu confiance	11%	15%	7%	9%	13%	12%	12%	8%	11%	19%	8%
Pas du tout confiance	2%	2%	1%	0%	2%	2%	3%	2%	1%	3%	1%
Je ne sais	23%	17%	29%	40%	30%	25%	23%	16%	15%	14%	26%
Je préfère ne pas répondre	1%	1%	1%	1%	1%	0%	1%	0%	2%	0%	1%

Q9. En tant que citoyen, à quel point faites-vous confiance au DPCP? <i>Base: Tous les répondants</i>	Identification du mandat du DPCP		Actualité judiciaire				Contenu de type fictif			
	Correcte (n=601)	Incorrecte (n=189)	Tous les jours + qq fois/sem. (n=557)	Quelques fois/mois (n=169)	Moins d'une fois/mois (n=161)	Jamais (n=83)	Tous les jours + qq fois/sem. (n=437)	Quelques fois/mois (n=193)	Moins d'une fois/mois (n=152)	Jamais (n=198)
TOTAL CONFIANCE	75%	61%	77%	59%	44%	33%	75%	64%	49%	50%
Totalement confiance	10%	6%	11%	4%	2%	4%	11%	5%	2%	7%
Plutôt confiance	65%	55%	66%	55%	42%	29%	65%	59%	47%	43%
TOTAL PEU OU PAS CONFIANCE	11%	18%	11%	11%	19%	15%	9%	13%	17%	15%
Peu confiance	9%	15%	9%	11%	16%	12%	7%	13%	16%	11%
Pas du tout confiance	2%	3%	2%	0%	3%	3%	1%	0%	2%	4%
Je ne sais	13%	21%	12%	30%	37%	50%	15%	23%	34%	34%
Je préfère ne pas répondre	0%	0%	1%	0%	1%	2%	1%	1%	0%	1%

*Les résultats détaillés selon le type d'implication sont présentés à la page suivante.

5. Confiance et perceptions à l'égard du DPCP

5.1 Niveau de confiance à l'égard du DPCP

Tel qu'illustré dans les tableaux ci-dessous, ce sont les victimes (25%) et les accusés (29%) qui tendent à être les moins confiants envers le DPCP.

Q9. En tant que citoyen, à quel point faites-vous confiance au DPCP?	Type d'implication dans le système judiciaire					
	Victime (n=95)	Autre (n=189)	Jamais (n=678)	Victime/ Témoin/ Soutien (n=224)	Autre (n=60)	Jamais (n=678)
<i>Base: Tous les répondants</i>						
TOTAL CONFIANCE	61%	65%	65%	66%	56%	65%
Totalement confiance	4%	9%	8%	5%	14%	8%
Plutôt confiance	57%	56%	57%	61%	41%	57%
TOTAL PEU OU PAS CONFIANCE	25%	20%	9%	19%	31%	9%
Peu confiance	19%	18%	8%	16%	28%	8%
Pas du tout confiance	5%	2%	1%	3%	3%	1%
Je ne sais	14%	15%	26%	15%	14%	26%
Je préfère ne pas répondre	0%	0%	1%	0%	0%	1%

Q9. En tant que citoyen, à quel point faites-vous confiance au DPCP?	Type d'implication dans le système judiciaire						
	Victime (n=95)	Témoin (n=111)	Accusé/ Défendeur (n=74)	Juré (n=20)*	Soutien (n=67)	Expert (n=20)*	Jamais (n=678)
<i>Base: Tous les répondants</i>							
TOTAL CONFIANCE	61%	69%	58%	55%	67%	85%	65%
Totalement confiance	4%	7%	7%	11%	5%	11%	8%
Plutôt confiance	57%	63%	52%	43%	62%	74%	57%
TOTAL PEU OU PAS CONFIANCE	25%	15%	29%	20%	20%	15%	9%
Peu confiance	19%	14%	22%	20%	16%	15%	8%
Pas du tout confiance	5%	1%	7%	0%	3%	0%	1%
Je ne sais	14%	16%	13%	25%	14%	0%	26%
Je préfère ne pas répondre	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%

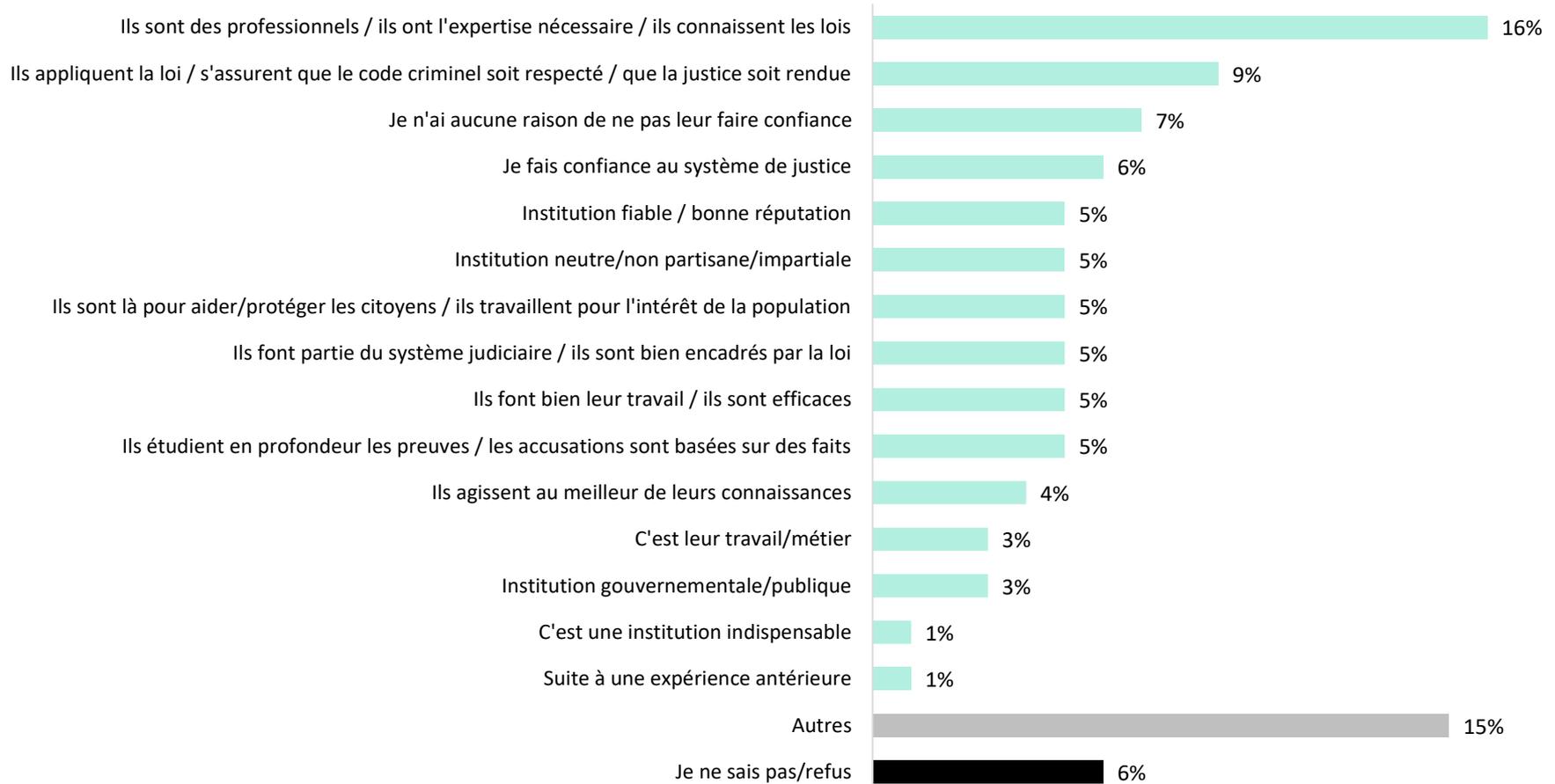
5. Confiance et perceptions à l'égard du DPCP

5.1 Niveau de confiance à l'égard du DPCP

Invités à préciser, dans une question complètement ouverte, la principale raison pour laquelle ils font totalement ou plutôt confiance au DPCP, les répondants ont fourni des réponses variées. La plus récurrente concerne leur expertise et leur compétence (16%).

Les réponses qu'ils ont fournies ont été codées et sont listées ci-dessous. Aucune différence significative pertinente n'est observée au regard des variables sociodémographiques.

Q10A. Pour quelle raison principale faites-vous totalement ou plutôt confiance au DPCP?
Base : Les répondants qui ont totalement ou plutôt confiance envers le DPCP (n=627) - Ouverte



La catégorie Autres répertorie les mentions uniques et celles qui représentent moins de 1% des réponses fournies.

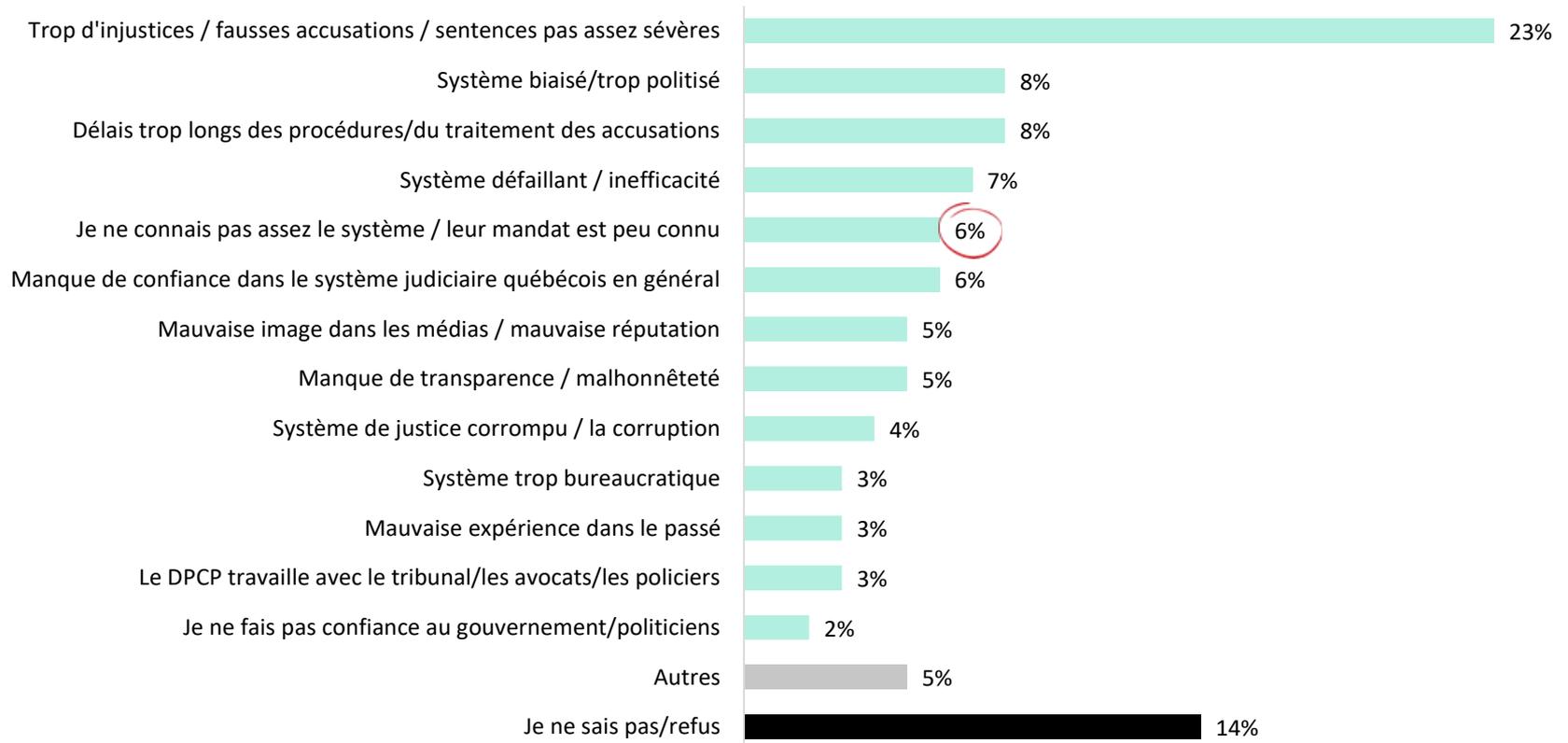
5. Confiance et perceptions à l'égard du DPCP

5.1 Niveau de confiance à l'égard du DPCP

Invités à préciser la principale raison pour laquelle ils font peu ou pas du tout confiance au DPCP, près du quart des répondants concernés ont évoqué la perception d'injustices, de fausses accusations ou de sentences trop peu sévères (23%).

Le détail des réponses fournies par les répondants est présenté ci-dessous. Aucune différence significative pertinente n'est observée au regard des variables sociodémographiques.

Q10B. Pour quelle raison principale faites-vous peu ou pas du tout confiance au DPCP?
Base : Les répondants qui ont peu ou pas du tout confiance envers le DPCP (n=119) - Ouverte



5. Confiance et perceptions à l'égard du DPCP

5.2 Perceptions à l'égard du DPCP et de ses procureurs

Parmi les six énoncés de perception évalués, c'est celui sur la compétence et l'intégrité des procureurs du DPCP qui rallie le plus les Québécois.

De fait, 16% d'entre eux ont indiqué être totalement en accord avec l'énoncé selon lequel les procureurs du DPCP sont compétents et accomplissent leur travail de façon intègre et 50%, plutôt en accord.

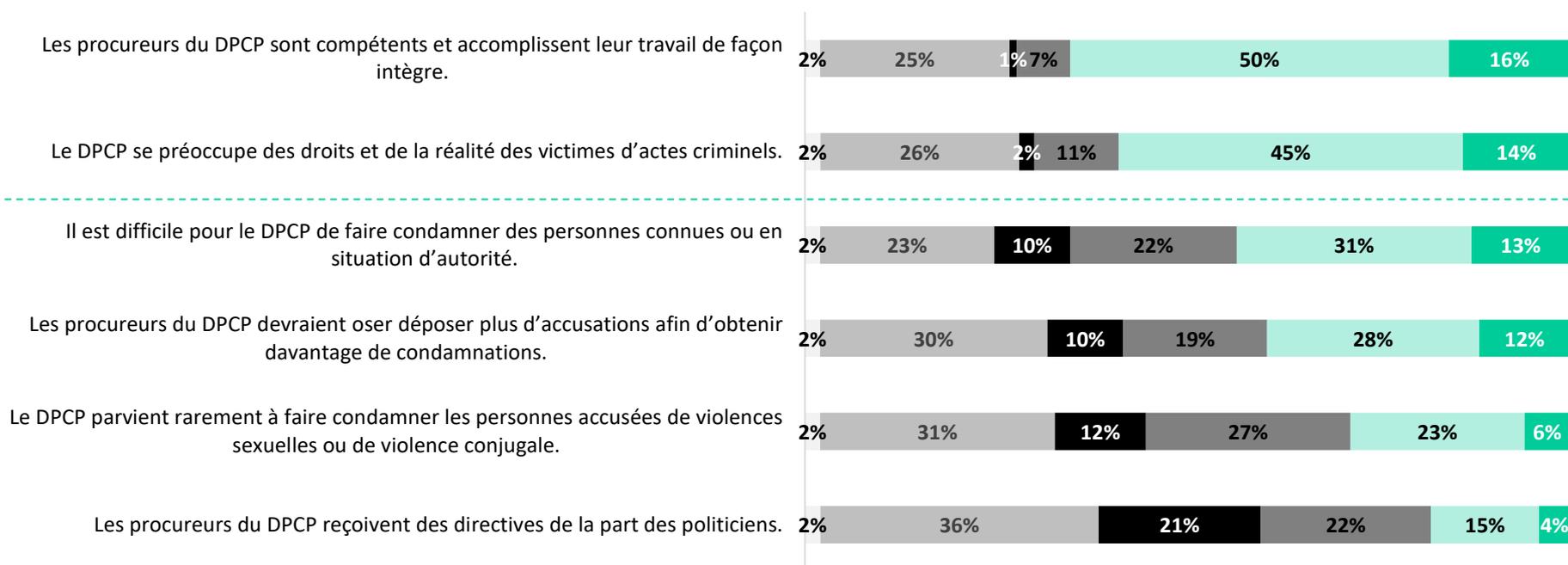
Par ailleurs, une majorité de Québécois est d'avis que le DPCP se préoccupe des droits et de la réalité des victimes d'actes criminels (59%).

Les différences de perceptions entre les sous-groupes sont présentées dans les pages suivantes.

Q11. Veuillez indiquer si vous êtes totalement en accord, plutôt en accord, plutôt en désaccord ou totalement en désaccord avec les énoncés suivants.

Base : Tous les répondants (n=1000)

■ Je préfère ne pas répondre ■ Je ne sais pas ■ Totalement en désaccord ■ Plutôt en désaccord ■ Plutôt en accord ■ Totalement en accord



5. Confiance et perceptions à l'égard du DPCP

5.2 Perceptions à l'égard du DPCP et de ses procureurs

Au regard des variables sociodémographiques, les perceptions des Québécois à l'égard du DPCP varient principalement selon le sexe, l'âge et l'implication antérieure dans le processus judiciaire. Par ailleurs, et tel qu'illustré à la page suivante, la consommation de contenu judiciaire influence également les perceptions des Québécois à l'égard du DPCP.

Q11. Veuillez indiquer si vous êtes totalement en accord, plutôt en accord, plutôt en désaccord ou totalement en désaccord avec les énoncés suivants. <i>Base: Tous les répondants 36%</i>	TOTAL (n=1000)	Sexe		Âge						Implication dans le processus judiciaire*	
		Homme (n=493)	Femme (n=507)	18-24 ans (n=117)	25-34 ans (n=159)	35-44 ans (n=177)	45-54 ans (n=194)	55-64 ans (n=168)	65 ans + (n=185)	Oui (n=284)	Non (n=678)
Les procureurs du DPCP sont compétents et accomplissent leur travail de façon intègre.											
En accord ⁶	65%	69%	61%	53%	61%	63%	65%	71%	70%	70%	64%
En désaccord ⁷	8%	8%	8%	6%	10%	8%	5%	9%	8%	10%	7%
Je ne sais pas	25%	21%	29%	37%	27%	28%	27%	18%	20%	18%	27%
Le DPCP se préoccupe des droits et de la réalité des victimes d'actes criminels.											
En accord	59%	62%	56%	47%	51%	61%	59%	65%	65%	66%	57%
En désaccord	13%	15%	11%	8%	15%	14%	10%	16%	13%	18%	11%
Je ne sais pas	26%	21%	31%	41%	31%	24%	29%	18%	20%	16%	29%
Il est difficile pour le DPCP de faire condamner des personnes connues ou en situation d'autorité.											
En accord	44%	44%	43%	41%	43%	41%	49%	34%	50%	52%	41%
En désaccord	32%	37%	27%	22%	29%	32%	25%	45%	34%	34%	31%
Je ne sais pas	23%	17%	29%	33%	27%	25%	24%	20%	16%	13%	26%
Les procureurs du DPCP devraient oser déposer plus d'accusations afin d'obtenir davantage de condamnations.											
En accord	40%	42%	38%	33%	34%	42%	45%	38%	41%	47%	37%
En désaccord	29%	35%	22%	25%	28%	20%	20%	35%	36%	32%	27%
Je ne sais pas	30%	22%	39%	39%	34%	36%	33%	26%	22%	20%	33%
Le DPCP parvient rarement à faire condamner les personnes accusées de violences sexuelles ou de violence conjugale.											
En accord	29%	27%	31%	33%	23%	27%	24%	28%	38%	34%	28%
En désaccord	39%	46%	31%	21%	39%	36%	41%	50%	37%	48%	35%
Je ne sais pas	31%	26%	36%	43%	35%	36%	34%	21%	23%	17%	35%
Les procureurs du DPCP reçoivent des directives de la part des politiciens.											
En accord	19%	18%	19%	21%	17%	18%	23%	18%	16%	24%	16%
En désaccord	43%	55%	33%	34%	41%	43%	36%	46%	55%	50%	42%
Je ne sais pas	36%	25%	46%	42%	40%	38%	39%	34%	26%	25%	40%

⁶Totalement en accord + plutôt en accord.

⁷Totalement en désaccord + plutôt en désaccord.

Le complément à 100% représente la non-réponse. *Les résultats détaillés selon le type d'implication sont présentés à la page 42.

5. Confiance et perceptions à l'égard du DPCP

5.2 Perceptions à l'égard du DPCP et de ses procureurs

Au-delà des différences qui figurent dans le tableau ci-dessous, soulignons que les perceptions des répondants qui ont indiqué avoir entendu parler du DPCP par l'intermédiaire de l'émission District 31 se distinguent en regard de trois énoncés : ils sont plus nombreux à penser que le DPCP se préoccupe des droits et de la réalité des victimes d'actes criminels (TOTAL en accord : 74%, contre 65% chez ceux qui ne l'écoutent pas) et ils sont moins nombreux à percevoir que le DPCP parvient rarement à faire condamner les personnes accusées de violences sexuelles ou conjugales (29%, contre 36%) et qu'il est difficile pour le DPCP de faire condamner des personnes connues ou en situation d'autorité (TOTAL en accord : 39%, contre 52%).

Q11. Veuillez indiquer si vous êtes totalement en accord, plutôt en accord, plutôt en désaccord ou totalement en désaccord avec les énoncés suivants. Base: Tous les répondants	Actualité judiciaire				Contenu de type documentaire				Contenu de type fictif			
	Tous les jours + qq fois/sem. (n=557)	Quelques fois/mois (n=169)	Moins d'une fois/mois (n=161)	Jamais (n=83)	Tous les jours + qq fois/sem. (n=246)	Quelques fois/mois (n=252)	Moins d'une fois/mois (n=270)	Jamais (n=203)	Tous les jours + qq fois/sem. (n=437)	Quelques fois/mois (n=193)	Moins d'une fois/mois (n=152)	Jamais (n=198)
Les procureurs du DPCP sont compétents et accomplissent leur travail de façon intègre.												
En accord ⁶	77%	61%	49%	41%	76%	76%	59%	53%	77%	69%	51%	49%
En désaccord ⁷	6%	9%	12%	7%	6%	9%	7%	7%	6%	5%	12%	10%
Je ne sais pas	16%	29%	37%	42%	16%	14%	31%	38%	16%	24%	34%	38%
Le DPCP se préoccupe des droits et de la réalité des victimes d'actes criminels.												
En accord	68%	57%	46%	33%	71%	68%	57%	45%	72%	62%	49%	41%
En désaccord	14%	10%	17%	10%	11%	17%	12%	15%	9%	15%	17%	17%
Je ne sais pas	17%	31%	36%	47%	18%	15%	29%	38%	18%	22%	32%	39%
Il est difficile pour le DPCP de faire condamner des personnes connues ou en situation d'autorité.												
En accord	48%	44%	40%	26%	44%	57%	40%	38%	42%	56%	40%	39%
En désaccord	38%	30%	25%	16%	40%	32%	30%	28%	41%	26%	31%	21%
Je ne sais pas	14%	23%	34%	51%	16%	11%	29%	32%	16%	18%	26%	38%
Les procureurs du DPCP devraient oser déposer plus d'accusations afin d'obtenir davantage de condamnations.												
En accord	45%	40%	32%	20%	51%	49%	30%	29%	46%	45%	35%	27%
En désaccord	33%	24%	21%	19%	27%	28%	29%	29%	29%	28%	30%	26%
Je ne sais pas	21%	36%	43%	51%	22%	22%	37%	40%	25%	27%	32%	44%
Le DPCP parvient rarement à faire condamner les personnes accusées de violences sexuelles ou de violence conjugale.												
En accord	36%	26%	22%	15%	34%	36%	24%	24%	30%	37%	26%	22%
En désaccord	44%	41%	28%	19%	47%	44%	34%	32%	48%	34%	34%	26%
Je ne sais pas	19%	31%	48%	59%	18%	19%	41%	42%	20%	28%	38%	50%
Les procureurs du DPCP reçoivent des directives de la part des politiciens.												
En accord	21%	19%	15%	11%	23%	25%	16%	11%	18%	24%	19%	16%
En désaccord	51%	40%	31%	30%	51%	48%	39%	39%	49%	41%	39%	38%
Je ne sais pas	27%	40%	50%	52%	24%	26%	43%	46%	30%	34%	41%	44%

⁶Totalement en accord + plutôt en accord. ⁷Totalement en désaccord + plutôt en désaccord.

Le complément à 100% représente la non-réponse.

5. Confiance et perceptions à l'égard du DPCP

5.2 Perceptions à l'égard du DPCP et de ses procureurs

Q11. Veuillez indiquer si vous êtes totalement en accord, plutôt en accord, plutôt en désaccord ou totalement en désaccord avec les énoncés suivants. Base: Tous les répondants	Type d'implication dans le processus judiciaire									
	Victime (n=95)	Autre (n=189)	Jamais (n=678)	Victime (n=95)	Témoïn (n=111)	Accusé/ Défendeur (n=74)	Juré (n=20)*	Soutien (n=67)	Expert (n=20)*	Jamais (n=678)
Les procureurs du DPCP sont compétents et accomplissent leur travail de façon intègre.										
En accord ⁶	70%	70%	64%	70%	72%	60%	59%	80%	81%	64%
En désaccord ⁷	8%	11%	7%	8%	8%	11%	13%	10%	13%	7%
Je ne sais pas	16%	18%	27%	16%	18%	24%	28%	10%	5%	27%
Le DPCP se préoccupe des droits et de la réalité des victimes d'actes criminels.										
En accord	63%	67%	57%	63%	70%	61%	54%	77%	81%	57%
En désaccord	21%	16%	11%	21%	10%	18%	17%	16%	13%	11%
Je ne sais pas	15%	16%	29%	15%	19%	21%	29%	6%	5%	29%
Il est difficile pour le DPCP de faire condamner des personnes connues ou en situation d'autorité.										
En accord	47%	55%	41%	47%	57%	56%	22%	59%	57%	41%
En désaccord	38%	32%	31%	38%	28%	27%	53%	36%	37%	31%
Je ne sais pas	14%	13%	26%	14%	14%	17%	25%	6%	6%	26%
Les procureurs du DPCP devraient oser déposer plus d'accusations afin d'obtenir davantage de condamnations.										
En accord	42%	50%	37%	42%	49%	46%	41%	46%	45%	37%
En désaccord	31%	32%	27%	31%	28%	29%	39%	36%	41%	27%
Je ne sais pas	27%	17%	33%	27%	23%	23%	21%	18%	14%	33%
Le DPCP parvient rarement à faire condamner les personnes accusées de violences sexuelles ou de violence conjugale.										
En accord	34%	34%	28%	34%	33%	28%	2%	39%	32%	28%
En désaccord	50%	47%	35%	50%	49%	43%	76%	52%	63%	35%
Je ne sais pas	16%	18%	35%	16%	17%	29%	22%	8%	5%	35%
Les procureurs du DPCP reçoivent des directives de la part des politiciens.										
En accord	28%	22%	16%	28%	19%	22%	16%	27%	28%	16%
En désaccord	40%	54%	42%	40%	53%	48%	57%	47%	58%	42%
Je ne sais pas	29%	23%	40%	29%	26%	28%	27%	24%	14%	40%

⁶Totalement en accord + plutôt en accord. ⁷Totalement en désaccord + plutôt en désaccord.

Le complément à 100% représente la non-réponse. *Résultats présentés à titre indicatif seulement vu la faible taille du sous-échantillon (n≤30).

ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

6. Communications du DPCP

6. Les communications du DPCP

6.1 Intérêt à recevoir de l'information de la part du DPCP et sujets d'intérêts

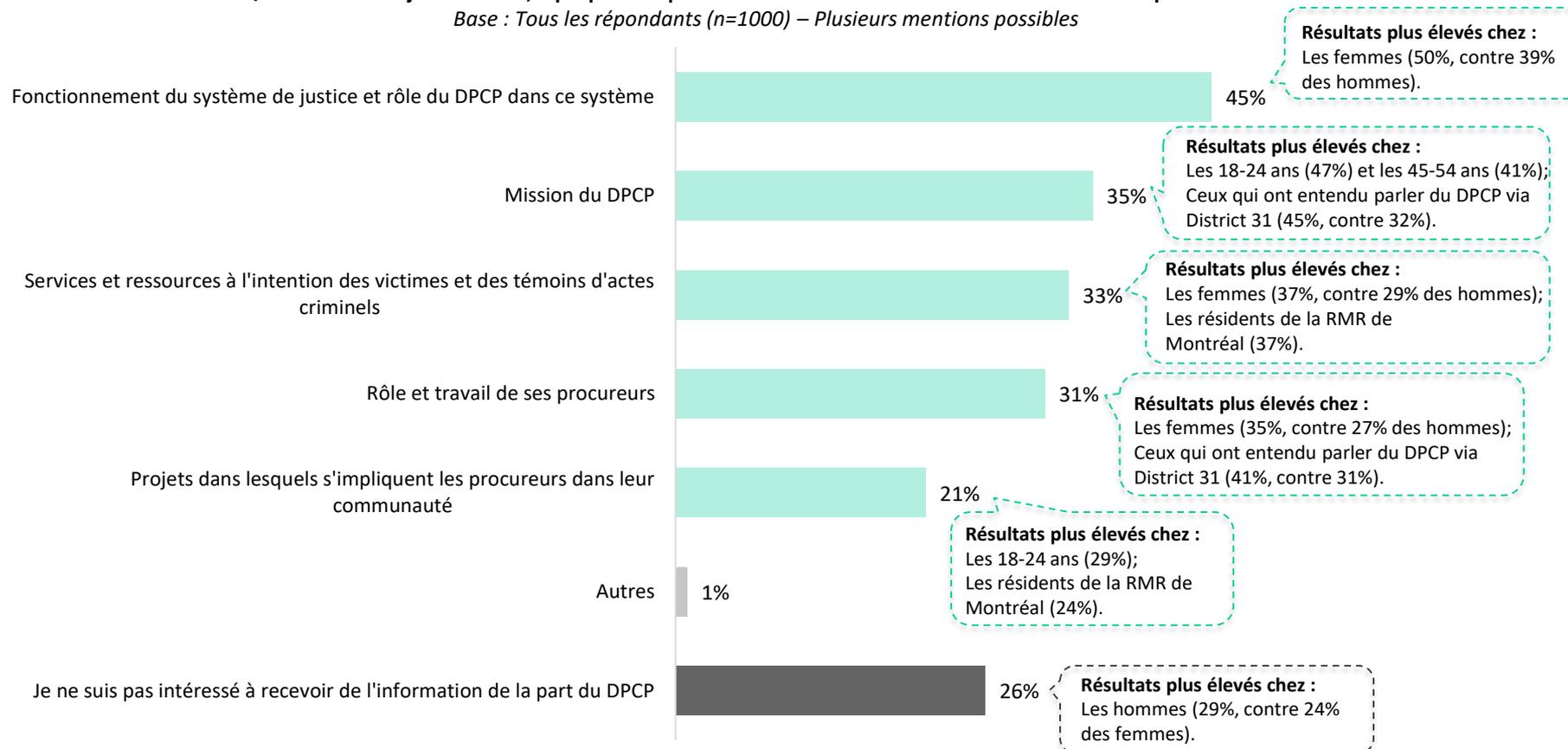
Le fonctionnement du système de justice et le rôle du DPCP dans ce système est le sujet qui intéresse le plus les répondants parmi les cinq proposés (45%).

En revanche, 26% d'entre eux ont indiqué ne pas être intéressés à recevoir de l'information de la part du DPCP.

Les principales différences entre les sous-groupes sont listées ci-dessous.

Q13. Parmi les sujets suivants, à propos desquels aimeriez-vous recevoir de l'information de la part du DPCP?

Base : Tous les répondants (n=1000) – Plusieurs mentions possibles



6. Les communications du DPCP

6.2 Outils de communication à privilégier

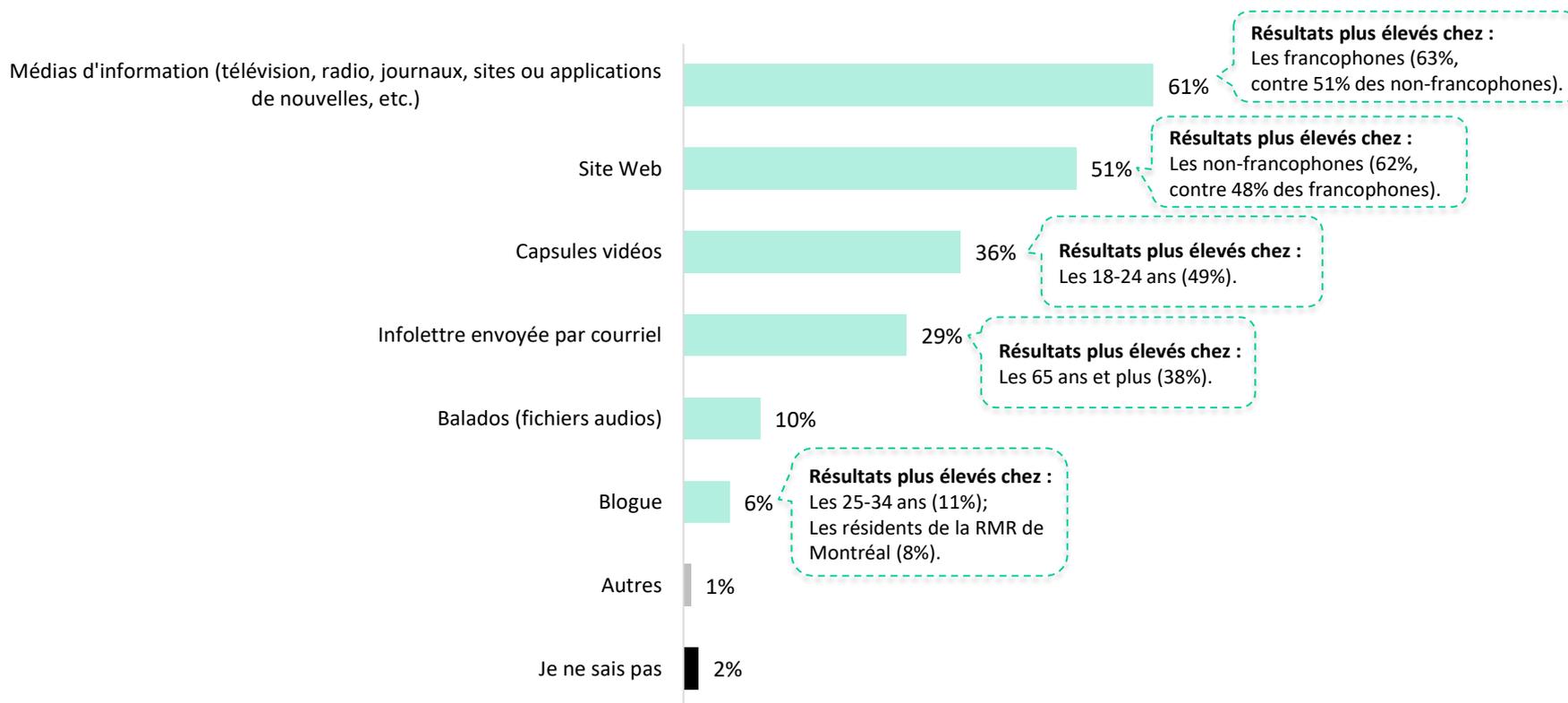
Parmi les moyens de communication évalués, ce sont les médias d'information qui sont jugés comme étant les plus efficaces pour transmettre de l'information concernant le DPCP (61%).

Le site Web du DPCP semble également un outil porteur pour joindre les Québécois intéressés à recevoir de l'information de la part du DPCP (51%).

Les préférences, qui varient surtout selon l'âge et la langue, sont listées ci-dessous.

Q14. Parmi les outils de communication suivants, lesquels seraient les plus efficaces pour vous fournir de l'information de la part du DPCP?

Base : Les répondants qui sont intéressés à recevoir de l'information de la part du DPCP (n=615) – Plusieurs mentions possibles





ANNEXE

QUESTIONNAIRE

Étude de connaissance et de perception sur le DPCP
71303-002 W1000 province – 20 variables – 7 minutes

Section 0 : Variables sociodémographiques

LANG – Poser à tous – mention simple

Préféreriez-vous répondre en français ou en anglais?

Would you prefer answer in English or in French?

Français
English

Q0QC – Poser à tous – mention simple

Dans quelle région du Québec demeurez-vous ?

Bas-Saint-Laurent
Saguenay—Lac-Saint-Jean
Capitale-Nationale
Mauricie
Estrie
Montréal
Outaouais
Abitibi-Témiscamingue
Côte-Nord
Nord-du-Québec
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
Chaudière-Appalaches
Laval
Laurentides
Montérégie
Centre-du-Québec

SEXE – Poser à tous – mention simple

Êtes-vous de sexe :

Note : comme indiqué par Statistique Canada, les Canadiens transgenres, transsexuels et intersexués doivent indiquer le sexe (masculin ou féminin) auquel ils s'identifient le plus.

Masculin
Féminin

AGE – Poser à tous – mention simple

Quel âge avez-vous ?

Moins de 18 ans ->REMERCIER ET TERMINER
18 à 24 ans
25 à 29 ans

Étude de connaissance et de perception sur le DPCP
71303-002 W1000 province – 20 variables – 7 minutes

30 à 34 ans
35 à 39 ans
40 à 44 ans
45 à 49 ans
50 à 54 ans
55 à 59 ans
60 à 64 ans
65 ans ou plus

Je préfère ne pas répondre

->REMERCIER ET TERMINER

LANGU – Poser à tous – mention simple

Quelle est la langue ou les langues que vous avez apprise(s) en premier lieu à la maison dans votre enfance et que vous comprenez toujours ?

Français
Anglais
Autre langue
Français et anglais
Français et autre(s) langue(s)
Anglais et autre(s) langue(s)
Autres et autres
Je préfère ne pas répondre

ENFAN – Poser à tous – mention simple

Y a-t-il des enfants âgés de MOINS DE 18 ANS habitant avec vous à la maison ?

(SI OUI) : Ont-ils 12 ans ET PLUS ou MOINS de 12 ans ?
Oui : 12 ans et PLUS SEULEMENT
Oui : 12 ans et plus ET moins de 12 ans
Oui : MOINS de 12 ans SEULEMENT
Non, aucun enfant de moins de 18 ans à la maison
Je préfère ne pas répondre

Section 1 : Notoriété et niveau de connaissance

Q1. Poser à tous - ouverte

Selon vous, que signifie l'abréviation « DPCP », qui désigne une organisation de l'État québécois?

Étude de connaissance et de perception sur le DPCP
71303-002 W1000 province – 20 variables – 7 minutes

Q2. Poser à tous – mention simple

Lorsqu'on parle du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), diriez-vous que vous...

- ... ne connaissez pas du tout cette organisation
- ... connaissez cette organisation de nom seulement, mais pas son rôle
- ... connaissez vaguement le rôle de cette organisation
- ... connaissez bien le rôle de cette organisation
- Je préfère ne pas répondre

Q3. Poser à tous – mention simple – choix en rotation

Selon vous, quel est le mandat du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)?

- Défendre et faire acquitter une personne accusée d'un crime
- Procéder à l'arrestation d'une personne soupçonnée d'un crime
- Accuser ou non une personne soupçonnée d'un crime après analyse d'un dossier d'enquête
- Juger et donner une sentence à une personne accusée d'un crime
- Je ne sais pas / Je suis incertain
- Je préfère ne pas répondre

Q4. Poser à tous

Classez, dans l'ordre qui vous paraît le plus logique, ces étapes du cheminement d'un dossier criminel.

- Analyse du dossier par un procureur
- Plainte à la police
- Verdict (coupable ou non)
- Enquête policière
- Mise en accusation
- Tenue du procès
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

Q5 Poser à tous – mention simple - choix 01 et 02 en rotation

Selon vous, quel type d'infraction est généralement susceptible d'entraîner une peine de prison?

- Infraction à une loi pénale québécoise (ex. : la Loi sur la protection du consommateur ou le Code de la sécurité routière)
- Infraction au Code criminel
- Les deux types d'infraction
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

TEXT1. À tous - sur une page différente de la Q6

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) dirige, pour l'État québécois, les poursuites découlant de l'application du Code criminel du Canada, de la Loi sur le système de justice pénale pour

Étude de connaissance et de perception sur le DPCP
71303-002 W1000 province – 20 variables – 7 minutes

les adolescents et de toute autre loi pour laquelle la ministre de la Justice, à titre de procureure générale du Québec, a le pouvoir d'agir comme poursuivant.

Q6. Poser à tous

Devant les tribunaux, les procureurs du DPCP doivent prouver...

- ...que l'accusé a commis le crime hors de tout doute raisonnable
- ...qu'il y a plus de chances que l'accusé ait commis le crime que l'inverse
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

Q7. Poser à tous – mention multiple (min.1 max. toutes) - choix 01 à 10 en rotation

Selon vous, quel(s) élément(s) les procureurs doivent-ils prendre en considération avant de décider s'ils déposent des accusations?

Veillez sélectionner tous les choix applicables.

- Leurs valeurs et leurs émotions
- L'opinion des politiciens
- Les arguments que l'accusé pourrait invoquer pour sa défense
- Les articles pertinents du Code criminel
- La couverture médiatique (reportages à la télé ou à la radio, articles dans les journaux ou sur Internet, etc.)
- Les intérêts de la victime de l'acte criminel
- L'opinion de la population
- Les décisions déjà rendues par les tribunaux
- L'enquête faite par les corps policiers
- Le respect des droits de la personne accusée du crime
- Les directives et instructions de la directrice du DPCP
- Toutes ces réponses
- Aucune de ces réponses
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

Q8. Poser à tous – mention simple – énoncés en rotation

Veillez indiquer si cet énoncé est vrai ou faux. Si vous ignorez la réponse, indiquez « Je ne sais pas ».

Les procureurs du DPCP sont les avocats des victimes d'actes criminels.

- Vrai
- Faux
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

Étude de connaissance et de perception sur le DPCP
71303-002 W1000 province – 20 variables – 7 minutes

Étude de connaissance et de perception sur le DPCP
71303-002 W1000 province – 20 variables – 7 minutes

Section 2 : Perception et image

Q9. Poser à tous – mention simple – choix en ordre

En tant que citoyen, à quel point faites-vous confiance au DPCP?

- Totalement confiance
- Plutôt confiance
- Peu confiance
- Pas du tout confiance
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

Q10A. Poser si Q10 = 01 ou 02 – ouverte

Pour quelle raison principale faites-vous totalement ou plutôt confiance au DPCP?

Q10B. Poser si Q10 = 03 ou 04 – ouverte

Pour quelle raison principale faites-vous pas ou peu confiance au DPCP?

Q11. Poser à tous – énoncés en rotation – choix en ordre

Veillez indiquer si vous êtes totalement en accord, plutôt en accord, plutôt en désaccord ou totalement en désaccord avec les énoncés suivants :

- A. Le DPCP parvient rarement à faire condamner les personnes accusées de violences sexuelles ou de violence conjugale.
- B. Le DPCP se préoccupe des droits et de la réalité des victimes d'actes criminels.
- C. Les procureurs du DPCP reçoivent des directives de la part des politiciens.
- D. Il est difficile pour le DPCP de faire condamner des personnes connues ou en situation d'autorité.
- E. Les procureurs du DPCP sont compétents et accomplissent leur travail de façon intègre.
- F. Les procureurs du DPCP devraient oser déposer plus d'accusations afin d'obtenir davantage de condamnations.

- Totalement en accord
- Plutôt en accord
- Plutôt en désaccord
- Totalement en désaccord
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

Section 3 : Communications

Q12. Poser si Q2 = 02, 03 ou 04 – mention multiple (min.1 max. toutes)

De quelle(s) façon(s) avez-vous entendu parler du DPCP?

- Émission *District 31*
- Balados (*podcasts*)
- Médias d'information (télévision, radio, journaux, sites ou applications de nouvelles, etc.)
- Réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter, etc.)
- Site Web du DPCP
- Parents ou amis
- Autre(s), précisez : _____
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

Q13. Poser à tous – mention multiple (min.1 max. all) – choix en rotation

Parmi les sujets suivants, à propos desquels aimeriez-vous recevoir de l'information de la part du DPCP?

Veillez sélectionner tous les choix applicables.

- Mission du DPCP
- Rôle et travail de ses procureurs
- Fonctionnement du système de justice et rôle du DPCP dans ce système
- Services et ressources à l'intention des victimes et des témoins d'actes criminels
- Projets dans lesquels s'impliquent les procureurs dans leur communauté
- Autre(s) : précisez _____
- Je ne suis pas intéressé à recevoir de l'information de la part du DPCP
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

Q14. Poser si Q14 01 à 05 ou 96 – mention multiple (min.1 max. all) – choix en rotation

Parmi les outils de communication suivants, lesquels seraient les plus efficaces pour vous fournir de l'information de la part du DPCP?

Veillez sélectionner tous les choix applicables.

- Médias d'information (télévision, radio, journaux, sites ou applications de nouvelles, etc.)
- Capsules vidéos
- Balados (fichiers audios)
- Site Web
- Blogue
- Infolettre envoyée par courriel
- Autre(s) : précisez _____
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

Étude de connaissance et de perception sur le DPCP
71303-002 W1000 province – 20 variables – 7 minutes

Section 4 : Intérêt envers le domaine judiciaire et suite des variables sociodémographiques

Les prochaines questions portent sur votre profil et serviront uniquement à regrouper vos réponses avec celles des autres répondants.

Q15. Poser à tous – mention simple – choix en ordre

À quelle fréquence suivez-vous personnellement l'actualité portant sur des sujets de nature judiciaire (procès, faits divers)?

- Tous les jours ou presque
- Quelques fois par semaine
- Quelques fois par mois
- Moins d'une fois par mois
- Jamais
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

Q16. Poser à tous – mention simple – A et B en rotation

À quelle fréquence écoutez-vous...

- A. Des reportages, émissions ou des balados de type documentaire en lien avec la police ou le système de justice? Exemples : *SQ, Synthèses, Ma version des faits, Serial, Making a Murderer, etc.*
- B. Des émissions ou des balados de fiction en lien avec la police ou le système de justice? Exemples : *District 31, Les Honorables, La faille, CSI, etc.*

- Tous les jours ou presque
- Quelques fois par semaine
- Quelques fois par mois
- Moins d'une fois par mois
- Jamais
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

Q17. Poser à tous – mention multiple

QUESTION Avez-vous déjà été personnellement impliqué dans le processus judiciaire en tant que...

Veillez sélectionner tous les choix applicables.

Rappel : cette question servira uniquement à regrouper vos réponses avec celles des autres répondants.

- Victime
- Témoin
- Accusé/Défendeur
- Juré

Étude de connaissance et de perception sur le DPCP
71303-002 W1000 province – 20 variables – 7 minutes

Accompagnateur/Soutien

Expert

Je n'ai jamais été personnellement impliqué dans le processus judiciaire

Je ne sais pas

Je préfère ne pas répondre

SCOL – Poser à tous – mention simple

À quel niveau se situe la dernière année de scolarité que vous avez terminée ?

Primaire

Secondaire

Collégial

Universitaire : certificats et diplômes

Universitaire 1^{er} cycle Baccalauréat

Universitaire 2^e cycle Maîtrise

Universitaire 3^e cycle Doctorat

Je préfère ne pas répondre

REVEN – Poser à tous – mention simple

Quel est le revenu familial brut de votre ménage en 2019?

19 999 \$ et moins

Entre 20 000 \$ et 39 999 \$

Entre 40 000 \$ et 59 999 \$

Entre 60 000 \$ et 74 999 \$

Entre 75 000 \$ et 99 999 \$

Entre 100 000 \$ et 124 999 \$

Entre 125 000 \$ et 149 999 \$

150 000 \$ et plus

Je ne sais pas

Je préfère ne pas répondre

TEXTE DE REMERCIEMENT MessComplete

Léger et le Directeur des poursuites criminelles et pénales vous remercient d'avoir pris le temps de répondre à ce sondage.

Leger

—
Comprendre le monde



leger360.com



[@leger360](https://twitter.com/leger360)



[/LegerCanada](https://www.facebook.com/LegerCanada)



[/company/leger360](https://www.linkedin.com/company/leger360)



[@leger360](https://www.instagram.com/leger360)